Justice

- Consultation et collaboration avec les premières nations et les autres parties intéressées concernant le système correctionnel, y compris le remplacement du Centre correctionnel de Whitehorse.
- 340 k$ en appui au Programme des gendarmes communautaires autochtones.
- 95 k$ d'augmentation du budget de l'Unité des services aux victimes et de prévention de la violence familiale.

Commission de la fonction publique

- 116 k$ au Bureau de prévention du harcèlement en milieu de travail.
- 291 k$ au Bureau de gestion de la diversité des ressources humaines pour mettre en œuvre les dispositions des ententes définitives et assurer l'accès à l'emploi aux personnes handicapées.

Tourisme et Culture

- 500 k$ au Fonds coopératif de marketing en tourisme.
- 300 k$ pour le centre culturel de la première nation Carcross/Tagish.
- 414 k$ pour la réalisation du sondage en fin de voyage.
- 200 k$ pour la Décennie des sports et de la culture.
- 74 k$ pour un poste d'agent du patrimoine autochtone.
- 200 k$ au programme d'amélioration des liaisons aériennes.

Bureau de promotion des intérêts de la femme

- Accent mis sur la prévention de la violence familiale.

Pour obtenir une copie intégrale du Budget pour 2004-2005,

communiquez avec le gouvernement du Yukon au
667-5811
ou, sans frais, au 1-800-661-0408,
ou consultez notre site Web à l'adresse :
www.gov.yk.ca

Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse suivante :

Gouvernement du Yukon
Ministère des Finances
C.P. 2703
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6

POINTS SAILLANTS DU BUDGET

2004 - 2005

Yukon
Finances

POINTS SAILLANTS DU BUDGET

Services aux collectivités

- 1,3 M$ pour un nouveau centre communautaire à Ross River.
- Contribution de 1,25 M$ pour un nouveau centre communautaire à Mayo.
- 370 k$ pour le logement des personnes âgées.
- Salaire des sapeurs-pompiers volontaires augmenté de 10 $ l'heure.
- 95 k$ aux sociétés de protection des animaux.
- 700 k$ pour un programme d'aménagement de puits à des fins domestiques.
- 1,5 M$ au programme Préventifeu.

Développement économique

- Nouvelle orientation économique établie de concert avec toutes les parties intéressées.
- 3,5 M$ au FDC.

Éducation

- 700 k$ pour la conception d'une école à Carmacks.
- 500 k$ pour des améliorations à l'école secondaire Porter Creek.
- Augmentation de 1 M$ du financement de base accordé au Collège du Yukon, qui passe ainsi à 14,4 M$.
- 335 k$ pour la mise en œuvre de mesures d'incitation aux études.
- 1,5 M$ au Fonds de fiducie pour la formation, dont une tranche de 500 k$ pour la formation dans les métiers

Énergie, Mines et Ressources

- 500 k$ au Programme de formation en techniques d'exploration minière
- Mesures prises pour faciliter la conclusion d'un accord entre la nation Kaska et Teck Cominco visant la mise en valeur du potentiel minier de la parcelle R-15 dans le sud-est du Yukon.
- Conclusion d'un accord avec les premières nations de Champage et d'Aisihik sur la lutte au dendoctrone dans la région de Kluane.
- Participation à la constitution du groupe de soutien autochtone au gazoduc de la route de l'Alaska.
- Accord conclu avec les Kaska sur l'exploitation forestière dans le sud-est du Yukon.

Environnement

- 582 k$ pour assurer provisoirement la gestion de la Réserve faunique du Yukon.
- 146 k$ au projet de revitalisation de la harde de caribous Chisana.
- Mise en branle du projet de construction du Centre d'interprétation des Tombstone devant s'échelonner sur trois ans.
- 15 k$ pour la gestion des déchets électroniques.

Ministère du Conseil exécutif

- Signature d'un protocole d'entente visant l'officialisation des rapports de gouvernement à gouvernement avec les premières nations.
- Augmentation de 215 k$ de l'aide financière accordée aux organismes pour jeunes.

Finances

- Réduction du taux d'imposition des petites entreprises et augmentation du plafond de déduction fiscale dont peuvent se prévaloir les petites entreprises.
- Prorogation de trois ans du crédit d'impôt à l'exploration minière.
- Augmentation de la prestation territoriale pour enfants.

Santé et Affaires sociales

- 320 k$ pour la mise en oeuvre du plan d'action contre le syndrome d'intoxication fœtale à l'alcool.
- 1,8 M$ pour l'ajout de 7 lits au pavillon Macaulay et de 12 lits au Centre Copper Ridge.
- 675 k$ d'augmentation pour les services de garderie.
- 200 k$ pour majorer la rémunération versée aux ambulanciers volontaires.
- 600 k$ pour la construction d'établissements de soins multiniveaux à Watson Lake et à Dawson.

Voirie et Travaux publics

- 17 M$ pour les chantiers reliés au projet Shakwak.
- 4,8 M$ pour des travaux de réfection sur la route Robert-Campbell.
- 1,5 M$ pour la conception du pont de Dawson.
- 425 k$ pour prolonger le parcours du tramway longeant le bord du fleuve à Whitehorse.
- 5,8 M$ pour développer le secteur de la technologie de l'information.

Discours du Budget 2004 - 2005

Fonctionnement & Entretien *et* Immobilisations

Discours du budget

Points saillants

Planification à long terme

Information financière

Yukon
Finances

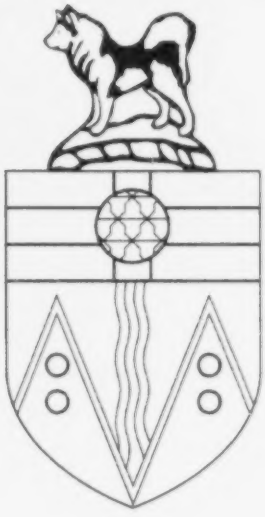

DISCOURS DU BUDGET
2004 – 2005

prononcé par le
premier ministre
Dennis Fentie

Première session de la
trente et unième Assemblée législative
du Yukon

Whitehorse, Yukon
Le 25 mars 2004

TABLE DES MATIÈRES

I. Mettre de l'ordre dans les finances publiques et préparer l'avenir du territoire 1

II. Une nouvelle orientation – Bâtir une économie yukonnaise durable et concurrentielle. 3

III. Miser principalement sur les industries et les projets stratégiques 7

A. L'exploitation minière. 7
B. Le tourisme et la culture 11
C. Les industries culturelles. 15
D. La foresterie 16
E. Le pétrole et le gaz 17
F. L'énergie. 19
G. L'agriculture 21
H. Le transport et la construction. 22
I. La technologie de l'information. 25
J. Le commerce de gros et de détail 26

IV. Officialiser les relations de gouvernement à gouvernement et établir des partenariats avec les premières nations. 30

V. Bâtir des collectivités en santé et mettre en œuvre notre programme de mesures sociales. 35

A. Services communautaires. 35
B. Secrétariat de la jeunesse. 38
C. Bureau de promotion des intérêts de la femme 39
D. Justice 40
E. Commission de la fonction publique 42
F. Éducation. 43
G. Environnement. 47
H. Santé et Affaires sociales 49

I. METTRE DE L'ORDRE DANS LES FINANCES PUBLIQUES ET PRÉPARER L'AVENIR DU TERRITOIRE

Monsieur le Président, membres honorables, j'ai le privilège de déposer aujourd'hui le budget des immobilisations, de fonctionnement et d'entretien du gouvernement du Yukon pour l'exercice financier 2004-2005.

Le budget total des immobilisations, de fonctionnement et d'entretien pour l'exercice 2004-2005 se chiffre à 705,7 millions de dollars.

Le budget de fonctionnement et d'entretien s'élève à 543,1 millions de dollars, dont 53 millions de dollars sont recouvrables.

Quant au budget des immobilisations, il est de 162,6 millions de dollars, dont 57,2 millions de dollars sont recouvrables.

Il s'agit du budget des immobilisations le plus important dans l'histoire du Yukon, un budget qui vise à relancer l'économie à court, à moyen et à long terme.

Il n'y a pas d'augmentation des impôts.

Durant l'exercice financier 2003-2004, notre gouvernement a été chargé de modifier la structure des dépenses gouvernementales en vue d'assainir les finances publiques.

C'est exactement ce que notre gouvernement a fait. Les fonctionnaires du ministère des Finances ont déployé maints efforts pour tendre vers ce but.

La négociation avec le gouvernement du Canada d'un nouvel accord quinquennal relatif au plan de financement préétabli est un élément essentiel de l'assainissement des finances publiques.

Au début de 2003, le ministère des Finances du Canada a mis notre gouvernement au défi de présenter une analyse de rentabilisation justifiant les modifications que nous demandons dans la négociation d'une nouvelle formule de financement.

Nous demandons des changements importants dans le plan de financement préétabli du territoire, de même que dans le financement des soins de santé et du développement économique :

(1) une augmentation des bases des dépenses du plan de financement pour compenser la réduction de 5 p. 100 de la base des dépenses en 1995 qui a réduit de près de 200 millions de dollars nos paiements de transfert depuis ce temps;

(2) la suppression du plafond du produit intérieur brut comme valeur de référence en 2004-2005;

(3) l'inclusion d'un poste de dépense proposé pour le financement des activités de développement économique.

Nous cherchons à obtenir plus de financement du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux afin d'intégrer les 20 millions de dollars provenant de l'Accord de 2003 des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé de façon permanente dès l'exercice 2006-2007 en l'incorporant à notre base de dépenses.

Nous cherchons à obtenir un engagement du gouvernement fédéral relatif à un nouveau partenariat économique avec le Nord en vue d'appuyer le développement et la diversification des économies du Nord.

D'autres régions du Canada ont accès à des fonds tels que l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, l'Entreprise Cap-Breton et le Fonds pour la diversification de l'économie de l'Ouest.

Le Fonds de développement économique établi au Yukon vers le milieu des années 1980 a pris fin en 1997 et aucun autre fonds semblable ne l'a remplacé, en dépit de l'engagement du gouvernement fédéral de créer un tel fonds dans son budget de 1998.

Le budget pour l'exercice 2003-2004 a jeté les bases de l'avenir financier du territoire.

Les programmes de financement que je viens de décrire et les initiatives du présent budget prendront appui sur ces assises et aideront à déterminer l'avenir économique du territoire pendant la durée de notre mandat actuel.

Des quatre budgets que notre gouvernement dressera pendant notre mandat actuel, le budget de 2004-2005 sera le plus important.

Il sera notre phare, notre fil conducteur financier qui, avec la stratégie économique que nous avons récemment publiée, nous aidera à bâtir une économie yukonnaise durable et concurrentielle.

II. UNE NOUVELLE ORIENTATION – BÂTIR UNE ÉCONOMIE YUKONNAISE DURABLE ET CONCURRENTIELLE

Notre principal engagement électoral en 2002 était de relancer l'économie du Yukon.

Notre programme électoral précise que nous utilisons les budgets et les politiques du gouvernement pour rétablir la confiance des investisseurs et créer une économie responsable et durable.

Le premier défi consistait à réinventer le ministère du Développement économique et à remettre sur pied un ministère distinct du Tourisme et de la Culture.

Ces deux ministères, en conjonction avec d'autres ministères du gouvernement, jouent un rôle clé dans la mise en place d'une économie yukonnaise durable et concurrentielle.

Le deuxième défi consistait à établir la feuille de route de base qui guidera les activités et les programmes gouvernementaux relatifs au développement économique, soit la nouvelle orientation.

Des représentants de 13 organismes cadres ont participé au groupe des principaux intéressés par le processus relatif à l'élaboration de cette nouvelle orientation, lancé officiellement le 23 octobre 2003.

En plus de tenir une table ronde, le ministère du Développement économique a rencontré une centaine de représentants de 18 organismes au cours d'une période de quatre mois.

La participation de gens d'affaires, de groupes syndicaux et de sociétés de développement des premières nations a été un élément clé des consultations.

Le ministère du Développement économique a classé en six catégories principales les observations concernant la définition des avantages et désavantages du Yukon sur le plan concurrentiel : ressources, infrastructure, marchés, climat commercial, investissement et capacité.

À partir de cette évaluation de nos avantages et désavantages, un cadre de travail a été élaboré en vue de définir une orientation économique.

La nouvelle orientation économique du Yukon reconnaît que le secteur privé est la clé, voire le moteur de la croissance économique dans le territoire.

Le secteur public doit jouer un rôle de soutien pour alimenter ce moteur.

Les consultations ont permis de conclure que le territoire offre suffisamment d'avantages concurrentiels pour bâtir une économie solide et durable reposant les initiatives du secteur privé.

Voilà ce que le secteur privé nous a recommandé :

- de nous concentrer sur le tableau d'ensemble plutôt que sur les détails;
- de mettre de l'ordre dans notre processus de réglementation et établir un climat d'affaires positif;
- d'attirer des investissements de l'extérieur;
- de changer nos attitudes protectionnistes et défavorables aux risques et d'aider nos gens à livrer concurrence sur les marchés mondiaux;
- d'orienter les activités du gouvernement vers le développement plutôt que de s'en éloigner;
- de commercialiser de façon dynamique nos produits, services, industries, commerces et emplacements;
- de placer le ministère du Développement économique en position favorable pour qu'il soit le partisan efficace du développement économique tant au Yukon qu'à l'extérieur du territoire.

Ces conseils du secteur privé forment la base de la nouvelle orientation économique.

Le processus de consultation a permis de conclure que le Yukon peut relancer son économie en reconnaissant nos avantages concurrentiels dans chaque secteur stratégique et en ciblant des projets stratégiques.

Il doit aussi veiller aux facteurs favorables clés tels que :

- la mise en place d'une infrastructure économique favorisant le développement;
- la recherche énergique d'investissements étrangers;
- le développement des capacités de la population à se livrer à des activités économiques;
- la promotion de l'entrepreneuriat;
- la commercialisation des exportations;
- le soutien à l'innovation.

Il est intéressant de signaler ici qu'une technologie issue du Yukon pourrait être exportée jusqu'à la planète Mars. En effet, la NASA a communiqué avec une entreprise de Whitehorse pour qu'elle mette au point une perceuse à glace qui sera mise à l'essai ce printemps dans l'Extrême-Arctique et qui pourrait un jour être utilisée sur Mars.

Le ministère du Développement économique jouera un rôle clé en collaborant avec le gouvernement, les premières nations et le secteur privé tant au Yukon qu'à l'extérieur du territoire.

Pour remplir son mandat, le ministère du Développement économique aura accès aux fonds suivants :

- 1 million de dollars pour le Fonds pour le commerce et les entreprises, en vue de fournir du soutien à l'exportation, à la commercialisation et au développement des petites et des moyennes entreprises;
- 1,5 million de dollars pour le Programme de développement des industries et des programmes stratégiques, en vue de promouvoir, de commercialiser et de favoriser le développement et la croissance des industries et des projets stratégiques qui ont une incidence économique importante dans le Yukon;
- 500 000 $ pour le Fonds de développement régional, dont l'objectif est de faciliter et d'appuyer les premières nations et les initiatives de planification et de développement économique au niveau régional;
- 100 000 $ pour le Fonds d'aménagement d'infrastructures économiques, en vue de faciliter la planification et l'analyse des projets ayant des répercussions économiques importantes;
- 51 000 $ pour le Fonds de développement de l'investissement, en vue de couvrir les frais de consultation nécessaires à l'élaboration de la Stratégie d'investissement du Yukon et l'élaboration conjointe de plans de développement professionnel.

Ces fonds s'ajoutent aux 5,7 millions de dollars alloués aux programmes d'immobilisation existants qui relèvent du ministère du Développement économique.

Mentionnons au nombre de ces programmes :

- le Centre d'innovation technologique du Yukon;
- les Partenariats en technologie;
- le Programme de micro-crédit;
- le Programme d'aide à l'essor de l'industrie cinématographique et à la production de films;
- le Programme d'aide à l'entreprise;
- le Fonds de développement communautaire.

Les initiatives du budget de 2004-2005 s'inscrivent dans la foulée de cette nouvelle stratégie économique.

En outre, à titre de ministre des Finances, je suis heureux d'annoncer une réduction du taux d'imposition des petites entreprises, qui passera de 6 p. 100 à 4 p. 100 dès le 1er janvier 2005, et une augmentation du plafond de déduction dont peuvent se prévaloir ces entreprises, qui passera de 300 000 $ à 400 000 $ à partir de janvier 2007. Ces deux initiatives auront des répercussions importantes sur les petites entreprises du Yukon en augmentant le revenu disponible des propriétaires, qui pourront par la suite réinvestir dans la croissance de leurs entreprises locales. De plus, les taux réduits encourageront les entreprises à établir leur présence au Yukon, ce qui générera encore plus de possibilités d'emploi. Ces changements auront une influence

sur toutes les petites entreprises, sans traitement préférentiel accordé à un secteur en particulier. La réduction du taux d'imposition coûtera au gouvernement environ 760 000 $ en revenus, et on prévoit que l'augmentation du plafond de déduction coûtera environ 125 000 $.

La nouvelle stratégie économique de notre gouvernement est la voie qui nous mènera vers la croissance économique à long terme.

III. MISER PRINCIPALEMENT SUR LES INDUSTRIES ET LES PROJETS STRATÉGIQUES

Nous dirigeons principalement notre attention sur nos industries stratégiques : l'exploitation minière, le tourisme, les industries culturelles, la foresterie, l'industrie pétrolière et gazière, l'agriculture, le transport et la construction, la technologie de l'information et le commerce de détail et de gros.

A. L'exploitation minière

L'attrait de l'or a contribué à la création du territoire en 1898; dans cette foulée, l'industrie minière a soutenu l'économie du Yukon pendant plus de 100 ans.

Bien que la production minérale du Yukon ait diminué considérablement depuis la fermeture des mines de Faro et de Brewery Creek, il règne dans le secteur minier un grand vent d'optimisme, comme on a pu le constater durant la soirée organisée par le gouvernement du Yukon à l'occasion du Forum annuel sur l'exploration minière de 2004, connu auparavant sous le nom Forum de la Cordillère. Cette année, le Forum a été plus populaire que jamais.

Le Yukon dispose d'un énorme potentiel minier dont la majeure partie n'est pas encore exploitée et qui reste encore à découvrir.

L'industrie de l'or placérien constitue la pierre d'assise de l'industrie minière du Yukon et, grâce au prix de l'or évalué autour de 400 $ US l'once, cette industrie continuera à prospérer et à croître en 2004-2005.

La ceinture aurifère de Tombstone est l'un de plusieurs districts miniers riches en gisements d'or qui s'étendent depuis l'Alaska sur plus de 550 km entre Dawson et MacMillan Pass jusque dans les Territoires du Nord-Ouest. Les activités d'exploration de gîtes aurifères associés à des intrusions dans la ceinture de Tombstone sont restées à une échelle relativement modeste jusqu'à la fin des années 1980, soit jusqu'à la découverte de la mine Brewery Creek près de Dawson et de la mine Knox, près de Fairbanks. Un examen des statistiques sur les activités d'exploration révèle que la ceinture reste encore insuffisamment explorée. Le potentiel de cette zone a été clairement démontré par la découverte de la venue aurifère Harlan dans le centre-est du Yukon en 1997, et du gisement Bear Paw sur la propriété Clear Creek en 1999.

Dans le passé, le bassin Selwyn était l'un des principaux districts miniers du Yukon. Le prospecteur Al Kulan a jalonné le gisement Vangorda du district Anvil en 1953. L'exploration de cette propriété a marqué le début des activités d'exploration minérale ciblées dans le district, qui ont mené à la découverte de quatre autres gisements de plomb, de zinc et d'argent entre 1965 et 1976.

L'exploitation de la mine de Faro a commencé en 1969 et s'est poursuivie jusqu'à l'épuisement du gisement en 1997. La mine a produit une quantité de réserves exploitées de 56,6 millions de tonnes dont la teneur globale était de 5 p. 100 pour le zinc, de 3 p. 100 pour le plomb et de 34 grammes par tonne d'argent.

Bien que les réserves du gisement Anvil soient épuisées, d'autres gisements, tels que Howard's Pass et MacMillan Pass, restent sous-exploités.

Le district du lac Finlayson est une autre région riche en ressources, mais sous-exploitée.

À ce jour, cinq gisements et maintes venues ont été découverts dans le district de gîtes de sulfures massifs du lac Finlayson, soit Kud Ze Kayah, GP4F, Wolverine Lake, FYRE, et ICE.

En 1998, la découverte d'émeraudes dans la région du lac Finlayson a suscité un intérêt considérable et incité la tenue d'activités d'exploration à plus grande échelle. Les rumeurs selon lesquelles qu'il y aurait peut-être aussi des gîtes de diamant et de saphir dans la région avivent cet enthousiasme.

Nous constatons aussi un intérêt croissant à l'égard de gisements contenant des métaux du groupe du platine par suite de la récente hausse considérable des prix. Environ la moitié de 37 gîtes, dont le plus important est le gisement Wellgreen, sont situés dans la ceinture Kluane. Les faits donnent à penser que d'autres emplacements au Yukon offrent un potentiel semblable.

Le Yukon et son voisin, les Territoires du Nord-Ouest, ont un potentiel énorme de minéralisation de tungstène. La région possède des réserves d'environ un million de tonnes de métal contenu, ce qui représente près de 20 p. 100 des ressources mondiales, dont la valeur de marché actuelle est environ six milliards de dollars américains.

Il incombe à notre gouvernement de créer un climat d'investissement positif qui encouragera le secteur minier à intensifier les activités d'exploration et d'exploitation des vastes ressources minérales du Yukon.

Notre gouvernement accepte cette responsabilité.

Nous travaillons à cette fin.

Nous avons dû intervenir en 2003 lorsque le ministère fédéral des Pêches et des Océans a décidé de façon unilatérale d'annuler le programme d'autorisation d'exploitation des placers et d'adopter de nouvelles normes de qualité de l'eau qui auraient imposé la fermeture de la majorité des exploitations de placers existantes dans le Yukon.

Grâce aux efforts de la Klondike Placer Mining Association, de la chambre des mines du Yukon, des premières nations, d'autres associations d'entreprises, de particuliers du Yukon et de notre gouvernement, un nouveau programme

d'autorisation d'exploitation des placers, qui reconnaît les besoins de l'industrie, est en voie d'élaboration en collaboration avec l'industrie, les premières nations, le gouvernement fédéral et le Yukon.

Il convient ici de rendre hommage à Al Kapty, aujourd'hui disparu, qui a siégé comme président du Comité des placers du Yukon pendant de nombreuses années. Al était un partisan fidèle qui exprimait avec conviction ses opinions sur l'économie du Yukon. Les conseils judicieux qu'il a partagés à titre de président du Comité des placers du Yukon ont fait de lui un joueur clé dans l'industrie de l'extraction de l'or du Yukon. Nous lui sommes à jamais reconnaissants de ses années de service dévoué.

Le 28 janvier 2003, notre gouvernement annonçait le retrait de la Stratégie sur les zones protégées du Yukon, qui laissait sérieusement à désirer et qui minait la confiance des investisseurs dans le territoire.

Depuis ce temps, les activités d'exploration minière dans le territoire ont été évaluées à 13 millions de dollars en 2003, en comparaison avec les 6,9 millions de dollars en 2002, et on prévoit que les activités atteindront une valeur de 30 millions de dollars cette année.

Afin de tirer pleinement profit de cette hausse d'activités, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources affecte 500 000 $ à un nouveau Programme de formation en techniques d'exploration minière. Ce programme pilote sera élaboré en collaboration avec l'industrie minière, le Conseil des Premières nations du Yukon, la Direction de l'enseignement postsecondaire et le Collège du Yukon.

L'objectif du programme est de former 60 personnes au travail d'exploration en été dans ce secteur. Le programme comprendra deux étapes, soit des séances de formation en classe et des activités d'exploration sur le terrain.

Le programme présente des possibilités d'emploi dont les communautés ont tant besoin tout en fournissant à l'industrie minière des personnes bien formées et prêtes à travailler dans ce secteur.

En vue de promouvoir davantage l'investissement minier dans le territoire, notre gouvernement a reconduit le Crédit d'impôt à l'exploration minérale en 2003 et le prolonge pour une autre période de trois ans dans le budget 2004-2005.

Le 1er avril 2003, notre gouvernement a pris en charge la gestion et le contrôle des terres et des ressources naturelles du Yukon en vertu de l'Accord de transfert des attributions.

La plupart des anciens employés du MAINC ont été intégrés au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (ÉMR).

ÉMR a réussi à intégrer les anciens employés du MAINC et les employés du gouvernement du Yukon en un ministère axé sur le service à la clientèle efficace et

préconisant des valeurs fondamentales reposant entre autres sur le professionnalisme, l'intégrité et l'attitude dynamique.

Le pouvoir de gérer les terres et les ressources confère au Yukon un avantage concurrentiel lorsqu'il s'agit de promouvoir le développement de certaines de nos industries stratégiques.

Par exemple, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le ministère de l'Environnement et le ministère du Conseil exécutif ont travaillé en collaboration avec Viceroy Resources pour accélérer le traitement de sa demande de renouvellement de permis et de modification des exigences relatives à la sécurité à l'égard de la fermeture de la mine Brewery Creek.

Un montant de 70 000 $ servira à effectuer une évaluation comparative des meilleures pratiques. Notre gouvernement entend faire du Yukon un endroit compétitif pour les investisseurs en établissant des critères qui permettront de quantifier la compétitivité du Yukon par rapport au reste du Canada en matière d'investissement dans le secteur des ressources.

L'entente bilatérale conclue avec la nation kaska en vue d'ouvrir les possibilités de développement des ressources dans le sud-est du Yukon a donné lieu à la conclusion d'une autre entente entre une société minière importante, Teck Cominco, et la société Kaska Minerals Corporation concernant la parcelle R-15 et on prévoit que les activités d'exploration commenceront sous peu.

Le fait d'avoir pu attirer de nouveau dans le Yukon la société Teck Cominco, l'une des plus grandes sociétés minières en Amérique du Nord, est un coup de maître. Teck Cominco a fait part de son intérêt à aménager des mines qui seraient en activité entre 20 et 30 ans.

On constate aussi un intérêt renouvelé dans le site de la mine United Keno Hill à Elsa et le gisement Minto Copper, motivé par la hausse du prix des métaux.

Le gouvernement du Yukon a assumé la responsabilité de l'entretien de trois sites miniers au Yukon : les mines BYG- Mt. Nansen, Clinton Creek et United Keno Hill.

Plus de 4 millions de dollars, versés au gouvernement du Yukon par le gouvernement fédéral pour les activités d'entretien et de suivi à ces sites miniers, ont créé des occasions d'emploi et de travail contractuel pour environ 45 personnes et ont généré des avantages indirects par l'achat de biens et de services d'entreprises yukonnaises.

Environ 13,6 millions de dollars ont été dépensés à la mine de Faro par l'intermédiaire du séquestre provisoire pour l'entretien courant du site, dont environ 7,2 millions de dollars ont été comptabilisés comme une dépense du Yukon.

Les coûts de la remise en état du site minier de Faro sont évalués au bas mot à 200 millions de dollars.

B. Le tourisme et la culture

Les industries des secteurs du tourisme et de la culture constituent deux autres industries stratégiques clés qui ont contribué à soutenir l'économie du Yukon pendant que les activités d'exploitation minière et forestière étaient en déclin.

Le secteur touristique du Yukon procure 8 p. 100 des emplois dans le territoire et les revenus générés représentent environ 5 p. 100 du produit intérieur brut, ce qui constitue le pourcentage le plus important de toutes les régions du Canada.

Actuellement, la majorité des exportations du Yukon proviennent du secteur touristique et sont évaluées à près de 100 millions de dollars par année.

De plus, le tourisme présente un potentiel de croissance intéressant en maximisant les possibilités d'achat de produits à valeur ajoutée par les visiteurs, en créant davantage de liens avec les autres industries et en assurant la promotion de créneaux tels que le tourisme axé sur l'apprentissage, l'aventure, les sports extrêmes et le patrimoine.

Le ministère du Tourisme et de la Culture a créé un nouveau Fonds coopératif de marketing en tourisme de 500 000 $ dont l'objectif est d'aider les entreprises du secteur touristique à établir des programmes de commercialisation ciblés et novateurs.

Ce nouveau Fonds appuiera directement les activités de commercialisation des entreprises touristiques qui font la promotion du Yukon comme destination quatre saisons.

Le tourisme est une industrie mondiale hautement compétitive et dynamique. De nouvelles recherches sont nécessaires afin de mesurer et de surveiller les nouvelles tendances du marché et leurs incidences économiques connexes. Cela est d'autant plus vrai si l'on considère les retombées du marché généré par les enfants du baby boom dans l'industrie touristique du Yukon.

Par conséquent, notre gouvernement a alloué un montant de 414 000 $ pour la réalisation du Sondage en fin de voyage, qui fournira au ministère du Tourisme et de la Culture et à nos partenaires des données courantes, détaillées et fiables.

Les données collectées dans le contexte du Sondage en fin de voyage de 2004 aideront les entreprises et le gouvernement à prendre de bonnes décisions à l'égard des possibilités d'expansion des entreprises pour que le Yukon soit concurrentiel sur le marché mondial.

Le programme d'amélioration des liasons aériennes a fait ses preuves et recevra un financement supplémentaire de 100 000 $ en vue d'augmenter le volume de circulation des visiteurs provenant de Calgary, d'Edmonton et de Vancouver, portant ainsi le total de financement à 200 000 $.

L'accès aérien est un élément important pour la croissance du tourisme au Yukon.

Nous sommes heureux d'annoncer que la société aérienne ZIP s'est récemment jointe au partenariat en marketing touristique établi entre le gouvernement, les partenaires de l'industrie et la société Air North.

Notre gouvernement se réjouit de pouvoir compter sur une équipe concertée qui collabore à la promotion du Yukon comme destination touristique.

En plus des autres activités hivernales à succès telles que la course Yukon Quest, le festival Sourdough RendezVous et le festival de musique Frostbite, il convient de mentionner la compétition sportive extrême du Défi Fulda. Cette compétition hivernale d'une durée de une semaine accueille au Yukon des athlètes et des représentants des médias de partout au monde.

Les articles de journaux et les émissions diffusées par les médias sur la compétition sportive extrême Fulda sont vus partout en Europe et en Amérique du Nord. La visibilité médiatique accrue favorisant la promotion du Yukon comme destination de voyage a une valeur estimative de 186 millions de dollars.

Chaque année, le Défi Fulda génère des retombées commerciales de 1,1 million de dollars grâce aux dépenses liées à la location d'équipement, au transport, à la vente d'aliments et de boissons, à l'hébergement, à l'organisation des activités et à d'autres services.

Une nouvelle entente de commercialisation collective de deux ans a été conclue entre le gouvernement et l'entreprise Fulda le 5 février 2004. En vertu de l'entente, le gouvernement fournira jusqu'à 150 000 $ pour des activités de marketing et de promotion.

Les centres culturels des premières nations, les attractions patrimoniales, la recherche et le développement de produits remplissent tous un rôle important dans la croissance de l'industrie touristique du Yukon.

Un montant de 300 000 $ est prévu dans le budget de 2004-2005 pour l'aménagement du centre culturel de la première nation Carcross/Tagish, qui pourra ainsi mettre en valeur son héritage culturel.

Le projet favorisera le développement économique et la création d'emplois pendant la période de construction du centre et, par la suite, durant les activités de fonctionnement et d'entretien.

De plus, un nouveau programme en 2004-2005 fournira un appui financier de l'ordre de 220 000 $ pour aider à stimuler la croissance des centres culturels existants à Dawson, à Teslin, à Pelly Crossing et à Carmacks.

Ce financement pourra servir à obtenir la participation financière d'autres programmes de financement, tels que le programme fédéral d'aide aux musées, Jeunesse Canada au travail et le programme d'emploi pour étudiants.

Un agent du patrimoine autochtone fournira du soutien aux centres culturels ou patrimoniaux existants et futurs en vue de promouvoir les aspirarions culturelles et économiques des premières nations du Yukon. Notre gouvernement alloue un montant de 74 000 $ pour ce poste.

Notre gouvernement collabore aussi avec la première nation Vuntut Gwitchin pour développer un projet de centre d'accueil touristique à Old Crow. Une contribution de 60 000 $ aidera la première nation à préserver et à interpréter son patrimoine culturel et à créer de nouvelles perspectives touristiques.

Le ministère du Tourisme et de la Culture continue à appuyer la Dawson City Arts Society avec une contribution de 250 000 $ qui aidera à couvrir les dépenses de fonctionnement annuelles liées aux programmes de formation et d'art, aux installations, au personnel et à l'administration.

La fonte de plaques de glace dans le Yukon a permis de découvrir un artefact vieux de 9000 ans, ainsi que d'autres objets importants sur le plan archéologique. Ces découvertes ont suscité un intérêt considérable des médias et du monde scientifique partout dans le monde.

Notre gouvernement, de concert avec les premières nations, ajoute un montant supplémentaire de 35 000 $ aux prévisions du budget de 2003-2004 pour la recherche sur les plaques de glace.

Un montant de 190 000 $ est alloué au développement de produits afin d'appuyer toute activité visant la conception, la planification ou le développement de produits ou de services susceptibles d'attirer de nouveaux visiteurs ou d'intéresser les touristes à revenir visiter le Yukon.

Le développement d'une image de marque contribue à la promotion du Yukon comme un excellent endroit pour visiter ou pour faire des affaires. Par conséquent notre gouvernement, suivant des suggestions de l'industrie, investit 50 000 $ en 2004-2005 pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie sur l'image de marque.

En consultation avec la ville de Whitehorse, la Miles Canyon Railroad Society, le musée MacBride et la société White Pass, notre gouvernement élaborera un plan d'interprétation du hangar à locomotives abritant le tramway riverain grâce à un soutien financier de 25 000 $ au titre des dépenses relatives à la préservation du patrimoine.

La communauté du secteur du patrimoine a depuis longtemps appuyé la préservation de ce bâtiment historique comme l'un des derniers vestiges de l'utilisation traditionnelle du secteur riverain. Cet appui fait aussi partie de notre engagement électoral.

Le bâtiment permanent, qui comprend aussi des installations de réparation, abritera une exposition d'interprétation des activités historiques qui avaient lieu sur les rives du fleuve et dont pourront profiter les Yukonnais et les visiteurs.

En conformité avec notre engagement électoral, le parcours du tramway riverain sera prolongé cette année jusqu'au nord du centre Chilkoot grâce aux 425 000 $ prévus au budget du ministère de la Voirie et des Travaux publics pour la nouvelle voie et les quais d'embarquement supplémentaires.

La nouvelle voie, d'environ 1500 mètres de long, longera la rive du fleuve du Yukon depuis le terminus actuel jusqu'aux feux de circulation à l'extrémité sud du centre Chilkoot.

Le tramway riverain de Whitehorse ajoute à l'attrait du secteur riverain et il facilitera les déplacements des consommateurs et des touristes entre le centre Chilkoot et le centre-ville de Whitehorse.

Le ministère du Tourisme et de la Culture et le ministère du Développement économique joueront un rôle prédominant dans l'aménagement du secteur riverain de Whitehorse, de concert avec la ville de Whitehorse, la première nation Kwanlin Dun et la première nation Ta'an Kwachan.

La première nation Kwanlin Dun prévoit construire dans le secteur riverain un centre culturel, qui en deviendra sûrement l'une des principales attractions.

Les projets des secteurs riverains de Whitehorse et de Carcross satisfont tous deux aux conditions du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.

Je parlerai plus longuement de l'aménagement du secteur riverain de Whitehorse lorsque j'aborderai le sujet des projets stratégiques.

Le gouverneur Murkowski de l'Alaska a indiqué qu'il aimerait voir le retour du service ferroviaire de la White Pass & Yukon Route à Whitehorse. Notre gouvernement facilitera les discussions entre l'État de l'Alaska et la société ferroviaire en vue de déterminer la possibilité d'activer le processus.

Le gouverneur de l'Alaska a déjà exprimé son intérêt à prolonger la saison de circulation le long de la route du Sommet du monde, pour en faire idéalement une route praticable à l'année. La décision d'aller de l'avant avec la planification et la construction d'un pont enjambant le fleuve Yukon à Dawson facilitera ce prolongement de la saison touristique.

Un pont à Dawson éliminera les longues files d'attente pour le traversier George-Black, faisant ainsi de la route du Sommet du monde un parcours plus intéressant pour les autocars affrétés et offrant davantage de choix pour les « excursions en boucle » qui suivent les routes du Klondike et de l'Alaska.

Le 18 août 2004, les Yukonnais célébreront le 25e anniversaire de l'ouverture de la route Dempster – la seule route du Canada praticable toute l'année qui traverse le cercle polaire arctique.

La route Dempster est le fruit de la vision du très honorable John G. Diefenbaker, premier ministre du Canada, qui voyait un nouveau Canada – un Canada du Nord.

L'ancien premier ministre était en fait à préparer son discours pour l'ouverture officielle de la route Dempster en 1979 lorsque la mort l'a emporté.

Jusqu'à ce jour, la route Dempster reste l'une des routes les plus pittoresques au monde.

Le ministère du Tourisme et de la Culture et le ministère des Services aux collectivités fournissent des fonds qui serviront à financer les activités de groupes culturels et d'associations sportives du Yukon célébrant la Décennie des sports et la culture.

Le ministère du Tourisme et de la Culture contribue cette année pour sa part un montant de 200 000 $ pour l'organisation et la promotion d'activités et d'événements présentés par les organismes culturels et communautaires en célébration des Jeux d'hiver du Canada de 2007 et des Olympiques de 2010. Le ministère des Services aux collectivités contribue 183 000 $ à des programmes existants et un montant supplémentaire de 120 000 $ au programme Mieux que jamais en vue d'appuyer le développement du sport et les possibilités de participation.

Les groupes communautaires et les associations sportives du Yukon auront du pain sur la planche pendant la prochaine décennie pour préparer les Jeux des aînés de 2004, les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, les Jeux d'été du Canada de 2005 à Regina, les Jeux d'hiver du Canada de 2007 à Whitehorse, et les Jeux Olympiques de 2010.

C. Les industries culturelles

Les industries culturelles représentent l'un des producteurs d'emplois en plus forte croissance au Yukon. Elles englobent notamment la production cinématographique et vidéo, l'enregistrement sonore, la production de nouveaux médias, l'édition, le dessin de vêtements, les arts visuels et l'artisanat.

Le ministère du Développement économique dispose de 675 000 $ dans son budget de 2004-2005 pour appuyer les programmes d'aide à l'essor de l'industrie cinématographique et à la production de films. À ce financement vient s'ajouter un montant de 40 000 $ pour le Fonds d'appui à l'infrastructure cinématographique.

En décembre dernier, *The Elvis Project*, le documentaire réalisé par le cinéaste yukonnais Adam Green, a remporté un prix prestigieux au Festival du film d'Anchorage. Le film a en outre été sélectionné pour projection dans un certain nombre d'autres festivals du film importants aux États-Unis, soit à Miami, Los Angeles, New York et Las Vegas.

En février 2004, le Fonds des cinéastes du Yukon a versé un montant total de 12 500 $ à quatre cinéastes locaux pour les aider à mettre leur projet de l'avant. Il s'agit des films *Tending Toward Silence* de Arlin McFarlane, *Such As We Are* de Christine Clarke, *Mother's Day* de Richard Lawrence, et *Four Ways to Heal* de Patrick McCormick.

Le 15 mars dernier, des auditions ont été tenues pour la distribution de rôles dans un long métrage intitulé *The Big White*, mettant en vedette des artistes bien connus de Hollywood. La maison de production tournera des scènes à Whitehorse en avril et a assigné un nombre de petits rôles parlés à des artistes locaux.

Depuis quelques années, on constate également une croissance importante dans le secteur de l'enregistrement sonore et de l'édition car on trouve maintenant au Yukon six studios d'enregistrement et deux éditeurs de livres importants.

Les industries culturelles du Yukon ont prouvé qu'elles pouvaient être concurrentielles à l'échelle mondiale et qu'elles possèdent un grand potentiel de croissance.

D. La foresterie

La foresterie constitue une autre industrie stratégique dont le potentiel de croissance a été considérablement affaibli par les pratiques de gestion antérieures.

Le secteur forestier du Yukon a été perturbé par les incertitudes en matière de réglementation, le manque de tenure forestière assurée, le différend sur le bois d'oeuvre entre le Canada et les États-Unis et les prix peu élevés des produits de base depuis les dernières années.

La production forestière a diminué de 84 p. 100 depuis 1997 en raison de la fermeture des deux principales scieries.

La croissance du secteur forestier sera favorisée par l'élaboration d'une politique bien pensée, l'adoption de nouvelles mesures législatives, des réserves de bois stables et une amélioration dans le prix des produits de base et des conditions de marché.

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (ÉMR) a travaillé fort en vue d'accorder une « autorisation provisoire de coupe de bois » grâce à laquelle on pourra récolter 128 000 mètres cubes de bois dans le sud-est du Yukon, en attendant la publication du plan de gestion forestière, prévue pour 2005.

Une réserve de bois de 60 000 mètres cubes sera désignée d'ici la fin du mois pour les récoltes de la fin du printemps et de l'été. Il s'agit ici de la première possibilité de récolte depuis 2001, et une autre réserve de 60 000 mètres cubes sera désignée à la fin de l'été.

Un montant de 271 000 $ est alloué pour la mise en œuvre de programmes visant à assurer le développement durable de forêts saines.

Notre but est d'assurer des possibilités de coupe de bois à long terme et d'attirer l'intérêt dans la fabrication de produits à valeur ajoutée de la part des plus grands vendeurs de produits de bois manufacturés au monde.

Notre gouvernement a aussi conclu une entente avec les premières nations de Champagne et d'Aishihik portant sur la gestion et la mise en œuvre d'un plan visant à gérer et à reboiser les zones forestières ravagées par le dendroctone de l'épinette.

ÉMR dispose de 250 000 $ dans son budget pour couvrir les coûts de cette entente avec les deux premières nations de même que les plans d'aménagement forestier régionaux pour Teslin, Dawson et Old Crow.

L'infestation par le dendroctone de l'épinette a d'abord été détectée par le Service canadien des forêts en 1992. La zone infectée couvre maintenant 300 000 hectares dans la région de Haines Junction et du sud-ouest du Yukon.

En 2001, l'infestation avait augmenté de 300 p. 100. L'infestation a modifié l'écosystème forestier et a eu des répercussions néfastes sur le bien-être social et économique de la population locale. Les risques que les feux de forêt présentent pour l'infrastructure et la population locale sont extrêmement élevés.

En vertu de l'Accord de transfert d'attributions, notre gouvernement a hérité de cette « bombe à retardement » dont on s'est peu soucié pendant plus de dix ans. Nous agissons donc maintenant pour réduire les risques de feu tout en essayant d'obtenir la plus grande valeur économique possible pour le bois.

Parallèlement, notre gouvernement a conclu des ententes portant sur des programmes de réduction des risques de feu en collaboration avec la ville de Watson Lake, la première nation Liard et des entrepreneurs du secteur privé, en vue de réduire les risques tout en créant des emplois.

ÉMR alloue 200 000 $ pour une entente sur les forêts entre le Yukon et la première nation Kaska en vue d'établir l'Office des forêts Kaska-Yukon qui aidera à développer une industrie dynamique et à conserver des forêts en santé pour les générations futures dans le sud-est du Yukon.

Fidèle à son engagement électoral, notre gouvernement aménagera un chemin d'accès dans le sud-est du Yukon depuis Watson Lake afin de permettre l'accès aux ressources forestières, minières, pétrolières et gazières. Le chemin sera conçu en collaboration avec la première nation Liard et la ville de Watson Lake.

E. Le pétrole et le gaz

Le Yukon a la chance de pouvoir compter sur des ressources pétrolières et gazières importantes dans huit bassins sédimentaires.

Il n'est donc pas surprenant que nous nous intéressions de près aux efforts déployés actuellement par des entreprises pétrolières et gazières, des sociétés de

gazoducs, des peuples autochtones et des gouvernements pour mettre en valeur les vastes ressources en gaz naturel de l'Alaska, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Le potentiel pétrolier du Yukon a été démontré amplement dans les champs gazéifères de Kotaneelee dans le sud-est du Yukon; par les découvertes de réserves importantes de pétrole et de gaz à Eagle Plains dans le nord du Yukon; et par les indices tirés des opérations de carottage dans la région du plateau Peel.

Auparavant, on estimait les réserves de gaz naturel du Yukon à environ 9 billions de pieds cubes, soit une quantité égale aux réserves confirmées dans le delta du Mackenzie et dans les eaux du littoral de la mer de Beaufort.

Par la suite, le gouvernement du Yukon a demandé à la Commission géologique du Canada d'effectuer quatre nouvelles évaluations des ressources dans le bassin de Eagle Plains, le plateau Liard, la dépression de Whitehorse et le plateau Peel.

Les résultats furent stupéfiants. Les réserves de gaz naturel estimées dans le bassin Eagle Plains ont été revues à la hausse, passant de 2 billions à 6 billions de pieds cubes.

Les réserves gazières potentielles ont donc triplé à la suite de cette évaluation.

Le 12 février 2004, notre gouvernement a annoncé que les commissions géologiques du Canada et du Yukon effectueraient un levé sismique dans la dépression de Whitehorse près de Carmacks en consultation avec la première nation Little Salmon-Carmacks

Les travaux ont été effectués à l'intérieur des emprises routières le long des routes Robert-Campbell et Klondike ainsi que de la route du mont Nansen, au cours d'une période de deux semaines vers la fin de février. Les données recueillies seront traitées à Ottawa et les résultats seront publiés vers la fin de 2004.

Le coût total du projet est approximativement 930 000 $, dont 230 000 $ proviennent du gouvernement du Yukon.

Nous espérons que les résultats du levé sismique seront aussi spectaculaires que ceux de l'évaluation des ressources du bassin de Eagle Plains.

Le champ gazéifère de Kotaneelee dans le sud-est du territoire reste la seule zone productrice au Yukon avec deux puits qui sont exploités depuis des décennies. Ces deux puits ont été classés comme étant parmi les puits plus productifs au Canada, mais ils commencent à tarir.

La production annuelle antérieure était évaluée entre 8 et 10 millions de dollars.

Actuellement, le rendement des puits est de 22 millions de pieds cubes de gaz par jour et les redevances sont versées au gouvernement du Yukon et aux premières nations. À ce jour, ces dernières ont reçu 2,6 millions de dollars du Fonds Kotaneelee.

Le groupe Devon espère exploiter de nouvelles réserves en forant un nouveau puits à l'emplacement actuel et en effectuant un forage horizontal à partir d'un puits actuel.

Les projets sont évalués à 10 millions de dollars et créeront entre 30 et 50 emplois pour des entrepreneurs sur place et hors site.

Le gaz produit par les deux puits est transporté par le gazoduc Pointed Mountain de Duke Energy. La situation est idéale pour pousser plus avant des activités d'exploration puisque l'infrastructure du gazoduc est déjà en place et offre une capacité de réserve.

Le 8 mars, notre gouvernement a rencontré le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, la première nation Kaska, la première nation Acho Dene Koe des Territoires du Nord-Ouest, et la Canadian Association of Petroleum Producers en vue de conclure un accord commercial sur le processus d'aliénation des droits pétroliers et gaziers dans un secteur transfrontalier incluant le sud-est du Yukon et le sud-ouest des Territoires du Nord-Ouest. La prochaine étape consiste à faire intervenir le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien puisque ce ministère a encore compétence sur le processus d'aliénation des droits pétroliers et gaziers dans les Territoires du Nord-Ouest.

Parallèlement, notre gouvernement a lancé un appel de propositions d'exploitation des ressources pétrolières et gazières dans deux régions du nord du Yukon. La première région, qui chevauche la route Dempster, se trouve à Eagle Plains.

Le gouvernement du Yukon a délivré à Devon Canada trois licences d'exploitation dans cette région dans le contexte des processus d'aliénation qui ont eu lieu en 1999 et en 2001.

La deuxième région se trouve au plateau Peel, près de la frontière Yukon-T. N.-O. Une licence avait été délivrée à Hunt Oil en 2002.

Les gouvernements des premières nations concernées et les intéressés ont été consultés quant au processus d'aliénation et on a tenu compte de leurs préoccupations.

L'appel de proposition se termine le 11 mai.

F. L'énergie

L'énergie est un ingrédient nécessaire à la croissance économique.

La Société d'énergie du Yukon (SEY) est le principal organisme qui produit et transmet l'énergie électrique au Yukon. La SEY est une filiale en propriété exclusive de la Société de développement du Yukon (SDY).

La SEY distribue l'électricité à la clientèle de gros et à la clientèle industrielle et sert directement environ 1900 clients au détail dans les collectivités de Dawson, de Faro, de Mayo, de Champagne et d'autres régions rurales au Yukon.

La capacité de production de la SEY est d'environ 116 mégawatts, dont 75 MW proviennent des installations hydroélectriques situées à Whitehorse, à Mayo et au lac Aishihik, et 39 MW sont générés par des générateurs diesel, alors que les deux éoliennes situées près de Whitehorse produisent 0,8 MW

La Société de développement du Yukon travaille actuellement avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour répartir en bonne en due forme leurs responsabilités respectives à l'égard de la politique de gestion de l'énergie.

Depuis le 1er janvier 2004, la SEY/SDY a donné suite à une modification au Programme de réduction des tarifs d'électricité afin d'offrir le même niveau de subvention à tous les clients.

La suppression de la disposition de récupération fiscale était un engagement électoral que nous respectons au moyen de cette modification.

Environ 30 p. 100 des clients commerciaux du secteur privé recevant un service standard bénéficieront d'une réduction pouvant aller entre 1 et 6 p. 100, selon leur niveau de consommation, de leur facture d'électricité durant les mois d'été.

Le programme coûtera environ 300 000 $ par année et sera financé par le Fonds de stabilisation des tarifs (FST). Le FST a été créé par le gouvernement en vue de subventionner les factures d'électricité pour la consommation de base mensuelle des abonnés résidentiels, commerciaux et municipaux.

En novembre 2003, la Société d'énergie du Yukon a demandé au vérificateur général du Canada d'effectuer un examen spécial de la ligne de transport d'électricité entre Mayo et Dawson.

La construction de la ligne de 223 km entre la centrale hydroélectrique de Mayo et la ville de Dawson a commencé en juin 2001 et devait être terminée en novembre 2002.

Bien que le budget initial pour le projet ait été de 27,2 millions de dollars, les coûts actuels sont de 36,2 millions de dollars et continuent de grimper.

Le rapport du vérificateur général sera déposé devant l'Assemblée législative du Yukon.

Nous travaillons actuellement avec les premières nations en vue d'explorer des possibilités de les associer aux programmes de développement énergétique dans le territoire, notamment par une prise de participation dans la SEY.

En matière d'économie d'énergie, la SDY, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le ministère du Développement économique, la Société

d'habitation du Yukon, le Northern Climate Exchange au Collège du Yukon et le gouvernement fédéral ont travaillé de concert pour dégager de nouvelles possibilités économiques liées à l'innovation et à la recherche dans le domaine de l'efficacité et de l'économie d'énergie.

La Société de développement du Yukon, la Société d'énergie du Yukon et le Centre des solutions énergétiques ont mis sur pied une coentreprise non dotée de la personnalité morale sous le nom de Centre de gestion de l'environnement.

Le mandat du Centre est de faciliter la participation des entreprises et des industries du Yukon et d'entreprendre des activités de gestion de l'environnement qui contribueront à la viabilité du développement, à la santé des collectivités et à l'autosuffisance énergétique du territoire.

À cet égard, ÉMR a établi un partenariat avec Ressources naturelles Canada afin d'évaluer la durabilité de la chaudière et du gazogène à lits fluidisés au Collège du Yukon et le potentiel de création de possibilités économiques. Notre gouvernement reconnaît les avantages qui peuvent découler de la chaudière et du gazogène à lits fluidisés s'ils peuvent être mis en service.

G. L'agriculture

Le secteur de l'agriculture du Yukon est petit mais il continue à croître et à se diversifier.

On comptait 170 exploitations agricoles en 2001 dont les ventes pour l'année se chiffraient à 4,5 millions de dollars.

Plus de 70 p. 100 des fermes sont situées dans un rayon de 100 kilomètres de Whitehorse.

La production de foin constitue l'activité principale, suivie par la culture en serre, l'élevage de la volaille et l'élevage de bétail.

Selon les données du recensement de 2001, les exploitations agricoles représentent un montant estimatif de 50 millions de dollars en investissement de capitaux, dont 75 p. 100 en terrains et en bâtiments.

Le potentiel de croissance dans le secteur de l'agriculture réside dans le remplacement des aliments importés de l'extérieur du Yukon par des produits locaux.

En juillet 2003, notre gouvernement a signé l'Accord de mise en œuvre Canada-Yukon grâce auquel des fonds pourront être affectés en vertu de notre Cadre stratégique pour l'agriculture.

La signature de ces ententes permet de tirer parti des fonds fédéraux supplémentaires pour améliorer et développer notre industrie agricole.

Nous travaillons actuellement avec le gouvernement fédéral et la Yukon Agriculture Association pour transférer 190 000 $ du fonds de transition fédéral aux agriculteurs du Yukon en vue d'améliorer la productivité du secteur agricole du Yukon.

Notre gouvernement travaille pour mettre à jour et actualiser la politique sur l'agriculture afin d'appuyer et de veiller à la croissance soutenue de l'industrie agricole du Yukon.

Nous prévoyons mettre en place la nouvelle politique à l'automne 2004.

Treize titres fonciers à vocation agricole ont été délivrés en 2003 pour un total de 460 hectares.

H. Le transport et la construction

Le Yukon a la chance de pouvoir compter sur un système routier très bien développé, à la différence des deux autres territoires, ce qui nous donne un avantage concurrentiel.

Notre système routier s'améliore d'année en année.

Le projet Shakwak a été et continue d'être un élément essentiel dans notre système de transport. Sept chantiers relatifs au projet sont prévus cette année pour veiller à la réfection et au maintien des routes principales et des couloirs qui mènent en Alaska.

Près de 17 millions de dollars seront alloués aux travaux de réfection de la route de l'Alaska en vertu de l'entente sur le projet Shakwak conclue entre les États-Unis et le Canada. Le premier appel d'offres a été lancé le 6 février.

Grâce à l'entente sur le projet Shakwak, on a pu au cours des 25 dernières années financer la réfection complète de la route de Haines ainsi que la réfection d'une partie de la route de l'Alaska au nord de Haines Junction et des travaux de réfection majeurs au nord et au sud de Burwash Landing.

La réfection et l'amélioration de la route du Klondike reste une priorité pour notre gouvernement.

La décision de notre gouvernement d'aller de l'avant avec la construction d'un pont enjambant le fleuve Yukon à Dawson afin de remplacer le traversier George-Black augmentera l'importance stratégique de cette route et favorisera la promotion du tourisme et du commerce à l'avantage de la ville de Dawson et de l'ensemble du territoire. Un montant de 1,5 million de dollars est alloué dans le présent budget pour les travaux de conception et de consultation.

De plus le ministère de la Voirie et des Travaux publics a prévu un montant de 2,95 millions de dollars pour la réfection du pont de la rivière Teslin et nous continuons à améliorer et à réparer l'infrastructure actuelle des ponts.

Un projet de reconstruction de route, d'une durée de deux ans et d'une valeur de 2,75 millions de dollars, sera engagé cet été au sud de Dawson avec la reconstruction de 5,1 km de route entre le lotissement industriel Callison et le secteur Crocus Bluff.

La route Robert-Campbell crée un lien entre les collectivités et offre un accès essentiel au sud-est du Yukon, une région riche en ressources et en zones récréatives.

Près de 4,8 millions de dollars seront investis en 2004-2005 pour améliorer et remettre en état cette route d'une importance stratégique.

Un traitement bitumineux de surface sera appliqué sur des sections entre les kilomètres 456 et 505 et une section plus au sud, entre les kilomètres 20 et 30, sera réparée.

Ces investissements dans la route Robert-Campbell respectent notre engagement électoral et profiteront à tous les usagers de la route, en particulier les résidents de Ross River et de Faro.

Notre gouvernement explore de nouvelles façons d'améliorer les possibilités pour les petits entrepreneurs de soumissionner aux appels d'offres relatifs aux projets de construction routière afin de générer plus d'emplois dans les collectivités du Yukon. Un montant de 2 millions de dollars est prévu pour la réfection des chaussées et nous permettra de mettre en œuvre cette initiative.

Des travaux d'envergure seront entrepris cet été sur la route de Tagish pour rendre la route plus sécuritaire et praticable à une vitesse de 80 km/h. Un montant de 1,5 million de dollars est prévu pour 2004-2005 et un autre montant de 280 000 $ est prévu pour 2005-2006.

Les aéroports figurent aussi sur notre liste des améliorations à apporter.

Près de 1,4 million de dollars seront investis dans les travaux d'amélioration de l'aéroport de Whitehorse, faisant partie de travaux financés par l'Administration canadienne de la sûreté dans les transports aériens (ACSTA) et le gouvernement du Yukon.

L'aire des portes d'embarquement sera rénovée et du nouvel équipement sera installé pour offrir l'environnement le plus sécuritaire possible aux visiteurs et aux résidents qui prendront l'avion.

Transports Canada a annoncé le 12 mars dernier l'octroi de 2, 96 millions de dollars en vertu du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires pour permettre au gouvernement du Yukon d'aller de l'avant avec un projet important de réfection de la piste de l'aéroport d'Old Crow qui sera réalisé pendant les deux prochains étés. Les travaux de la première année, qui commenceront en juin, porteront principalement sur le broyage et l'empilage de gravier.

En 2005, les travaux consisteront à placer le gravier sur la piste actuelle et à terminer les améliorations du système électrique de l'aéroport.

On commencera aussi les travaux pour construire une nouvelle aérogare à Old Crow plus tard cet été.

La première des trois étapes du projet consiste à installer des fondations en bois. L'an prochain, on procédera à la construction de l'aérogare d'une valeur estimative de 1,8 millions de dollars. La troisième année, le site de l'ancienne aérogare sera remis en état, les voies de circulation agrandies et le travail de terrain terminé.

Le projet d'une valeur estimative de 2,3 millions de dollars fournira 309 mètres carrés d'espace. Le bâtiment actuel ne compte que 90 mètres carrés.

L'ancienne aérogare d'Old Crow, construite en 1979, sert de porte d'entrée et de sortie au seul moyen de transport dans la collectivité.

La construction d'une nouvelle aérogare était la première priorité du plan de développement matériel des Vuntut Gwitchin d'Old Crow.

À Watson Lake, le ministère de la Voirie et des Travaux publics fournira 415 000 $ pour un nouveau poste de pesage.

La nouvelle installation fera face à la route, utilisera le même pont de pesage et offrira un meilleur environnement aux camionneurs et au personnel du poste.

Ce projet apportera des avantages économiques dont la région de Watson Lake a tant besoin grâce aux achats de fournitures et à la création d'emploi dans les métiers du bâtiment.

Notre gouvernement se réjouit à la perspective d'offrir de nouvelles possibilités aux entrepreneurs de Watson Lake qui travailleront à ce projet.

Dans son ensemble, le secteur de la construction au Yukon est très varié et contribue environ 8,5 p. 100 du produit intérieur brut. Le taux d'intérêt peu élevé depuis quelques années a stimulé le développement commercial et la construction domiciliaire.

Les activités de construction relatives aux Jeux d'hiver du Canada apporteront des avantages pendant les prochaines années. Le Yukon recevra plus de 44 millions de dollars du gouvernement fédéral pour l'infrastructure au cours des trois prochaines années.

Nos entrepreneurs de travaux routiers et de construction, nos conducteurs de matériel et nos travailleurs de la construction auront du pain sur la planche.

Le ministère de la Voirie et des Travaux publics propose des dépenses en immobilisations de 71,4 millions de dollars en 2004-2005, soit une

augmentation de près de 60 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses de l'an dernier, et une augmentation de 46 p. 100 en ce qui concerne les projets de construction routière.

Ces projets sont importants pour tous les Yukonnais et les Yukonnaises.

Notre gouvernement a pris l'engagement de fournir aux Yukonnais des possibilités pour construire et entretenir un bon réseau routier et des édifices qui nous permettront d'avoir des communautés saines et prospères.

I. La technologie de l'information

Le secteur de la technologie de l'information au Yukon est encore petit mais il présente un excellent potentiel de croissance. La population du Yukon est très branchée, avec plus de 53 p. 100 des foyers ayant accès à Internet, et toutes les localités, sauf deux, ayant accès par système à haute vitesse.

Le secteur des technologies de l'information a fait ses preuves en développant des produits au service du marché local et présente le potentiel pour accroître les exportations. Le secteur a besoin d'avoir plus d'accès à large bande pour répondre à la demande et ouvrir des débouchés extérieurs.

On estime qu'il y a vingt-cinq entreprises qui fournissent des services et du soutien dans le secteur des technologies de l'information au Yukon.

Dans le budget 2004-2005, notre gouvernement investira plus de 5,8 millions de dollars pour remplacer les systèmes informatiques désuets du gouvernement, accroître la compatibilité entre les ministères et améliorer l'efficacité technologique dans son ensemble au sein du gouvernement.

L'investissement représente une augmentation de 2,2 millions de dollars dans les dépenses publiques liées aux technologies de l'information par rapport à l'exercice financier en cours.

La presque totalité des nouveaux fonds iront aux entreprises et aux fournisseurs de services locaux à mesure que le gouvernement achètera du nouveau matériel et demandera des services d'experts conseils supplémentaires.

On prévoit que les nouvelles dépenses relatives aux technologies de l'information créeront entre cinq et huit nouveaux emplois dans le secteur privé.

Une bonne portion des 5,8 millions de dollars, soit 2,8 millions de dollars, sera investie pour améliorer et étendre les nouveaux systèmes informatisés du gouvernement, notamment :

- le système d'immatriculation des véhicules et d'enregistrement des conducteurs;
- le système de renseignements sur la gestion financière;
- le système de gestion des immobilisations, des achats et des inventaires;
- le système de gestion des ressources humaines.

En investissant dans les technologies de l'information, le gouvernement établira des partenariats avec des fournisseurs de services locaux et fera appel à des experts du secteur privé d'ici. Cela aura pour effet d'appuyer et d'accroître les capacités dans cet important secteur de l'économie du Yukon.

Notre gouvernement a fait les premiers pas afin de fournir un financement stable et à long terme réclamé par l'industrie des technologies de l'information au Yukon.

Nous sommes heureux de répondre à cette demande.

J. Le commerce de gros et de détail

L'augmentation des dépenses des consommateurs, combinée à l'investissement des entreprises et aux dépenses gouvernementales, a alimenté la croissance de l'économie du Yukon.

Une plus grande capacité de ventes au détail et un taux de change favorable ont bien placé Whitehorse comme centre régional d'approvisionnement pour certaines parties du sud-est de l'Alaska, du nord de la Colombie-Britannique et de l'ensemble du Yukon.

Les ventes au détail au Yukon ont augmenté pour une onzième année consécutive.

L'arrivée de Walmart et la construction du nouveau Superstore à grande surface témoignent de la force sous-jacente de l'économie du Yukon.

Tout en accueillant positivement ces investissements importants du secteur privé à Whitehorse, notre gouvernement met aussi en œuvre des mesures visant à protéger le centre-ville, à le préserver et à favoriser sa croissance au moyen d'initiatives telles que l'aménagement du secteur riverain, le service de tramway et le maintien des bureaux du gouvernement dans le centre-ville.

De plus, on compte plusieurs projets stratégiques qui ont le potentiel voulu pour favoriser la croissance économique à moyen et à long terme.

Deux projets interdépendants injecteront à moyen terme des millions de dollars dans l'économie du Yukon.

Il s'agit de l'aménagement du secteur riverain de Whitehorse et des Jeux d'hiver du Canada de 2007.

Sous réserve de l'approbation du gouvernement fédéral, nous espérons que le secteur riverain de Whitehorse subira une cure de rajeunissement de 15 millions de dollars au cours des trois prochaines années grâce au Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.

Le projet proposé utiliserait les fonds pour aménager le secteur riverain depuis le parc Rotary Peace jusqu'au parc Shipyards.

On prévoit une date d'achèvement des travaux dans trois ans, soit en 2006, juste à temps pour la tenue des Jeux d'hiver du Canada de 2007.

Les Jeux du Canada constituent l'événement sportif multidisciplinaire le plus important au pays pour tous les athlètes pleins d'avenir. Toutes les provinces ont eu l'occasion d'accueillir les Jeux depuis 1967.

Ce sera la première fois que les Jeux du Canada auront lieu au nord du 60e parallèle.

Les Jeux du Canada ont lieu tous les deux ans, avec une alternance entre les Jeux d'été et d'hiver.

Les Jeux d'hiver du Canada de 2007 dureront deux semaines et accueilleront environ 3000 athlètes de haut niveau provenant de toutes les provinces et territoires qui se disputeront les honneurs dans 21 disciplines.

Le gouvernement du Yukon a contribué 4 millions de dollars à la Société hôtesse des Jeux d'hiver du Canada, soit 2 millions de dollars en octobre dernier et 2 millions de dollars en janvier 2004.

Le fait d'octroyer les 4 millions de dollars trois ans à l'avance permettra à la Société hôtesse de réaliser des gains d'intérêt précieux qui l'aideront à arrondir son budget d'immobilisations et de fonctionnement.

Le budget de fonctionnement de la Société hôtesse des Jeux d'hiver du Canada de 2007 est d'environ 18 millions de dollars, et son budget d'immobilisations, de 6 millions de dollars.

En janvier, notre gouvernement a aussi octroyé 8 millions de dollars à la ville de Whitehorse pour appuyer son projet du complexe sportif, ce qui porte notre contribution totale à ce projet à 17 millions de dollars.

Le gouvernement fédéral a convenu de fournir 20 millions de dollars pour l'infrastructure des Jeux.

La soumission la plus basse pour le complexe se chiffrait à 27,9 millions de dollars, soit 3,9 millions de dollars de plus que le budget prévu par la ville pour la construction du complexe.

Notre gouvernement a rencontré des représentants de la ville de Whitehorse afin de discuter des possibilités pour combler le déficit et d'autres rencontres sont prévues.

Le temps presse et la construction du complexe doit aller de l'avant.

On prévoit que les Jeux d'hiver du Canada de 2007 généreront des retombées économiques supérieures à 70 millions de dollars grâce aux ventes de biens et de services et qu'ils créeront entre 400 et 500 années-personnes d'emploi pour les résidents du Yukon.

Deux autres mégaprojets valant plusieurs millions de dollars s'inscrivent à notre plan économique à long terme et auront des répercussions profondes sur le Yukon et le Canada.

En dépit des maintes années d'attente, le projet du gazoduc de la route de l'Alaska reste l'un des moyens les plus viables de transporter les vastes réserves de gaz naturel de Prudhoe Bay, en Alaska, aux 48 autres États américains. Notre gouvernement se prépare pour la construction de ce futur gazoduc en faisant appel à la participation de l'industrie, des syndicats et des premières nations.

Étant donné l'incapacité depuis longtemps à répondre à la demande de gaz naturel aux États-Unis, l'industrie et le gouvernement ont continué à porter une attention particulière au gazoduc de la route de l'Alaska.

Les avantages pour le Canada sont estimés à 13,6 milliards de dollars pour les coûts de construction, entre 100 000 et 375 000 années-personnes d'emploi, et une contribution de 26 à 31 milliards de dollars au produit intérieur brut.

Pour le Yukon, les statistiques sont également impressionnantes : une augmentation de 30 p. 100 du produit intérieur brut et entre 32 000 et 50 000 années-personnes d'emploi.

Il importe de souligner qu'il y a eu une période où le projet du gazoduc de la route de l'Alaska et celui de la vallée du MacKenzie étaient considérés par certains comme des concurrents.

Ce n'est plus le cas. Les projets d'un gazoduc de la route de l'Alaska et d'un gazoduc séparé dans la vallée du MacKenzie iront tous deux de l'avant parce que le marché a besoin du gaz du Nord.

La question reste à savoir quel sera le projet qui sera construit en premier? En fin de compte, c'est l'industrie qui répondra à cette question.

Notre gouvernement reconnaît que l'exploration pétrolière et gazière et la construction d'un gazoduc constituent une occasion exceptionnelle de former les résidents du Nord qui pourront travailler aux projets de gazoducs de la route de l'Alaska et de la vallée du MacKenzie. C'est pourquoi notre gouvernement établit des accords réciproques avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour offrir des perspectives d'emploi aux citoyens des deux territoires quel que soit le gazoduc qui sera construit en premier lieu.

Nous avons l'intention d'établir des partenariats avec les administrations fédérales, territoriales, autochtones et américaines, les groupes syndicaux et l'industrie pour que tous puissent profiter au maximum des possibilités de formation et d'emploi générées par la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières.

Un élément du plan de préparation de notre gouvernement consistait faciliter la mise sur pied du groupe de soutien autochtone au gazoduc de la route de

l'Alaska, qui agira comme organisme de coordination en vue de veiller aux intérêts des premières nations durant les étapes de planification et de développement du gazoduc et d'aider à rationaliser le processus réglementaire lorsque c'est possible.

Ce groupe comprend actuellement sept premières nations du Yukon et de la Colombie-Britannique dont les terres longent la route de l'Alaska. L'une des prochaines étapes consiste à assurer le concours de toutes les autres premières nations concernées.

À mesure que le Yukon se prépare à la construction du gazoduc, notre gouvernement se joindra aux premières nations pour demander au gouvernement fédéral d'assumer ses responsabilités à cet égard.

Le deuxième mégaprojet économique est le projet de construction du chemin de fer Alaska-Yukon qui relierait l'Alaska aux autres 48 États américains par des voies ferrées passant par le Yukon et la Colombie-Britannique.

Le gouvernement des Etats-Unis a proposé de constituer une commission conjointe qui étudiera la faisabilité du projet et il a offert un financement de 6 millions de dollars américains à cet égard.

L'ancien ministre des Transports, David Collenette, n'avait pas accepté officiellement l'offre des États-Unis; toutefois, nous espérons que le nouveau ministre des Transports, Tony Valeri, sera intéressé.

Le premier ministre Paul Martin appuyait la participation du Canada à cette étude de faisabilité lorsque je l'ai rencontré à Ottawa, le 30 janvier 2004, en compagnie du député du Yukon Larry Bagnell.

Les dépenses d'immobilisation liées au chemin de fer Alaska-Yukon sont estimées entre 1,5 et 2,3 milliards de dollars américains.

La construction d'une telle ligne ferroviaire serait comparable à la construction de la route de l'Alaska et générerait encore plus d'avantages potentiels à long terme que le gazoduc de la route de l'Alaska.

Une liaison ferroviaire améliorerait nettement les conditions économiques des secteurs de l'exploitation minière, du pétrole et du gaz, du tourisme et d'une foule d'autres secteurs.

L'attention que porte notre gouvernement aux industries et aux projets stratégiques a déjà commencé à porter fruit.

Le redressement économique tant attendu par les Yukonnais et les Yukonnaises est déjà amorcé et les initiatives prévues dans le budget 2004-2005 contribueront à activer cette relance.

IV. OFFICIALISER LES RELATIONS DE GOUVERNEMENT À GOUVERNEMENT ET ÉTABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

Le Yukon ne pourra progresser aux plans économique et social que si nous unissons nos efforts.

Par le passé, les premières nations du Yukon, tout en en subissant les contrecoups, n'ont pas tiré du développement économique les mêmes avantages que les autres Yukonnais.

Aujourd'hui la réalité est bien différente, mais peu de Yukonnais comprennent bien les changements survenus.

Cette nouvelle réalité découle de la conclusion des ententes sur le règlement des revendications territoriales des premières nations du Yukon.

À l'heure actuelle, neuf premières nations ont conclu des ententes d'autonomie gouvernementale, et trois autres sont rendues à l'étape de la ratification.

À terme, il y aura quatorze premières nations bénéficiant de l'autonomie gouvernementale au Yukon.

Les premières nations autonomes ont les mêmes pouvoirs sur leurs terres et leurs citoyens que ceux dont jouit le gouvernement du Yukon.

Dans les faits, cela veut dire que si une première nation décide d'exercer son autorité relativement à un point en particulier, ses lois auront préséance sur celles du gouvernement territorial.

La reconnaissance de cette réalité concernant les pouvoirs et les compétences de chacun sous-tend le style de gouvernance et la nature des rapports que nous entendons poursuivre avec les premières nations.

Une fois signées toutes les ententes sur les revendications territoriales, il y aura quinze gouvernements ayant des compétences similaires à l'échelle territoriale. Si ces quinze gouvernements se mettaient à adopter des lois ou à mettre en place des mécanismes de gestion qui entrent en conflit les uns avec les autres, nous pourrions nous retrouver rapidement acculés à un mur. Il deviendrait très difficile de faire mettre quoi que ce soit en action et d'aller de l'avant avec la vision d'Équipe Yukon que nous proposons comme modèle de gestion du développement économique pour le territoire.

Nous croyons qu'il est plus bénéfique pour l'ensemble des Yukonnais d'unir nos efforts que de travailler chacun de son côté ou les uns contre les autres.

S'il y a un terme susceptible de rendre le type de gouvernance que nous proposons pour le territoire c'est le mot «collaboration».

Nous travaillons déjà à l'élaboration d'un protocole d'entente établissant les grandes lignes devant régir les rapports de gouvernement à gouvernement que le gouvernement territorial entend nouer avec les premières nations, tant celles qui ont déjà l'autonomie gouvernementale que celles pour qui c'est à venir.

La signature de ce protocole d'entente sera pour nous une façon d'honorer la promesse électorale que nous avions faite d'officialiser les rapports de gouvernement à gouvernement établis avec les premières nations.

Mais nous ne nous arrêterons pas là. Comme le prévoit le protocole d'entente, les principes qui y sont énoncés seront enchâssés dans la loi pour constituer le Forum du Yukon et des premières nations du Yukon sur la gouvernance.

Nous entendons respecter cet engagement.

La création d'un tel forum a pour but de mettre en place les mécanismes permettant aux représentants élus du gouvernement du Yukon et des premières nations autonomes de se rencontrer, de discuter des enjeux qui leur sont communs et de cerner les secteurs prioritaires où il serait indiqué de travailler de façon concertée dans un esprit de coopération et de collaboration.

Ce pourrait être l'occasion d'évaluer les progrès réalisés relativement aux actions qui devaient être entreprises entre les rencontres et de partager l'information.

Toutefois, rien dans le protocole d'entente ou la loi ne devra être interprété comme modifiant de quelque façon que ce soit les dispositions des ententes ou accords conclus antérieurement entre le gouvernement du Yukon et les différentes premières nations. Ces ententes restent en tous points intactes.

Divers accords, protocoles et ententes sont venus s'ajouter ou sont sur le point d'être ajoutés à la liste de traités conclus entre le gouvernement du Yukon et les premières nations, dont :

- un accord de relations intergouvernementales conclu avec la première nation Vuntut Gwitchin;
- un protocole d'entente signé avec la première nation Kwanlin Dun relativement aux services correctionnels, qui vise entre autres la construction d'un nouvel établissement correctionnel à Whitehorse;
- une entente bilatérale conclue avec les Kaska portant sur la gestion et la mise en valeur des ressources dans le sud-est du Yukon;
- un protocole de consultation conclu avec les premières nations autonomes;

- un accord de principe conclu avec les Kaska visant la gestion des ressources forestières;
- une entente signée avec les premières nations de Champagne et d'Aishihik concernant la lutte au dendroctone de l'épinette dans la région de Kluane.

La table ronde sur le commerce et le partenariat dans le Nord qui s'est tenue durant le récent Gala du Canada à Anchorage a fourni aux représentants des sociétés de développement des premières nations du Yukon et aux gens d'affaires du Yukon l'occasion de faire valoir les atouts du territoire auprès de leurs homologues de l'Alaska et de bénéficier du savoir-faire et de l'expérience de ces derniers dans des domaines d'intérêt commun.

C'est seulement en coopérant et en collaborant que nous pourrons assurer une gestion concertée des terres visées par règlement et des terres publiques propice à l'adoption de régimes de mise en valeur des ressources compatibles les uns avec les autres et intéressants pour les investisseurs.

À titre d'exemple du type de collaboration envisagé, citons l'accord de coopération conclu entre la société Teck Cominco et la nation Kaska qui pourrait mener à des activités minières d'envergure sur la parcelle R-15.

Un autre exemple éloquent est la constitution du groupe de soutien autochtone au gazoduc de la route de l'Alaska.

Mais nos sphères d'entente ne portent pas que sur la mise en valeur des ressources minières, forestières, gazières et pétrolières; nous nous intéressons aussi à l'aspect social.

Notre gouvernement a fait appel à la participation des premières nations en ce qui a trait à la révision de la *Loi sur l'enfance* ainsi qu'à la réforme des services correctionnels et à celle du système d'éducation du Yukon.

Ce ne sont là que quelques exemples de notre engagement à travailler en partenariat avec les premières nations; la liste ira en s'allongeant.

En officialisant nos rapports de gouvernement à gouvernement avec les premières nations, nous avons mis en place les mécanismes garantissant la poursuite de nos efforts de collaboration avec elles.

Et, Monsieur le Président, notre vision de la gouvernance axée sur la collaboration va au-delà des limites du territoire.

Ainsi, le présent gouvernement a signé un accord de coopération nordique avec ses cousins des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

En procédant de manière concertée, nous nous assurons d'être mieux entendus par les autorités fédérales et nos homologues des provinces.

J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est donnée ici pour rendre hommage au premier ministre sortant des Territoires du Nord-Ouest, M. Stephen Kakfwi, qui n'a eu de cesse de travailler à la défense des intérêts du Nord. Ce fut un réel plaisir de travailler avec lui et M. Okalik du Nunavut; ensemble, nous formions une équipe qui a fait sa marque à Ottawa.

Bien que nous étions tous trois à un certain désavantage au point de vue de la stature, nous avons su nous imposer et Ottawa nous a non seulement entendus mais écoutés.

Je voudrais souhaiter la bienvenue au nouveau premier ministre ténois, M. Handley, et présenter mes félicitations à M. Okalik pour sa réélection.

J'anticipe avec plaisir l'occasion de travailler avec eux dans un avenir rapproché.

Pour revenir aux accords conclus, le 1er décembre 2003, le gouverneur Murkowski et moi-même avons signé un accord intergouvernemental Alaska-Yukon.

L'Alaska a toujours été un voisin et un allié sur qui le Yukon pouvait compter.

Nos deux gouvernements travaillent avec le même acharnement à faire avancer deux gros dossiers d'intérêt commun, à savoir la construction du gazoduc devant longer la route de l'Alaska et la construction d'un éventuel chemin de fer reliant l'Alaska et la Colombie-Britannique en passant par le Yukon.

Et notre collaboration pourrait s'étendre à bien d'autres domaines, dont le tourisme, le transport, le commerce et la mise en valeur des ressources.

Le gouvernement du Yukon coopère également de façon productive avec les gouvernements de l'Alberta et de la Colombie-Britannique dans des secteurs semblables à ceux qui le relient à l'Alaska.

Une coalition plus large, regroupant l'Alaska, la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, est en voie de constitution afin de faire avancer certains dossiers d'intérêt commun qui gagneraient à être défendus de manière concertée.

Grâce aux liens établis avec la Colombie-Britannique, le gouvernement du Yukon est en mesure de tirer profit des travaux du comité chargé de la réforme électorale dans cette province. Le conseiller principal du gouvernement en matière d'élections a pu assister aux délibérations du comité et présentera un rapport devant l'Assemblée législative sur les leçons tirées qui pourraient être appliquées à une future réforme du système électoral en place au Yukon.

Notre vision de partenariat ne serait pas complète si elle n'incluait pas le secteur privé.

Notre nouvelle orientation économique prévoit la constitution d'une coalition en faveur du développement économique qui aura pour nom «Partenaires pour une économie en progrès» (PEP) afin de s'assurer que toutes les parties intéressées participent au développement économique de concert avec le gouvernement.

Nous faisons ce qu'il faut pour redonner du «pep» à l'économie du Yukon.

Et enfin, pour bien faire les choses, nous avions à cœur d'appliquer la même démarche coopérative au sein même du gouvernement.

Un exemple du travail accompli en ce sens est le nouveau mode de gestion intégrée adopté conjointement par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministère de l'Environnement relativement aux ressources visées par le transfert des compétences.

Notre gouvernement poursuit par ailleurs le travail entrepris avec le gouvernement du Canada et les premières nations relativement à la mise en œuvre de la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomiques au Yukon*, qui devrait être en application à compter de l'automne prochain.

Pour s'acquitter des nouvelles responsabilités qui leur incombent en vertu du processus d'évaluation des activités de développement, les ministères de l'Environnement, de l'Énergie, des Mines et des Ressources et du Conseil exécutif sont à mettre sur pied, en collaboration avec les autres ministères, des mécanismes de gestion intégrée des ressources qui fera en sorte de permettre d'aller de l'avant avec des activités de développement responsable.

Le ministère de la Justice, le Bureau de promotion des intérêts de la femme et le ministère de la Santé et des Affaires sociales travaillent avec la GRC à trouver des solutions au problème de la violence familiale qui sévit dans nos collectivités.

Le 18 mars 2004, la première nation de Liard et la municipalité de Watson Lake ont signé un accord de coopération sur des questions d'intérêt économique et social. En coopérant et collaborant, la première nation et la municipalité seront toutes deux mieux en mesure de répondre aux besoins de leurs citoyens respectifs et de la communauté dans son ensemble.

Nous avons dit à plusieurs reprises qu'en unissant nos efforts nous pouvions accomplir davantage.

Mon gouvernement est d'avis que les réalisations dont nous nous enorgueillissons aujourd'hui et qui ont été rendues possibles grâce aux partenariats que nous avons établis avec les premières nations, les autres gouvernements, le secteur privé, les organismes non gouvernementaux et nos propres effectifs viennent confirmer nos dires de façon éloquente.

Nous sommes conscients qu'en dernière analyse, on nous jugera en fonction de ce que nous aurons accompli et non de ce que nous aurons promis. Ce qui compte, ce sont les résultats.

V. BÂTIR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ ET METTRE EN ŒUVRE NOTRE PROGRAMME DE MESURES SOCIALES

La poursuite de nos objectifs économiques ne nous a pas fait perdre de vue les engagements que nous avions pris durant notre campagne électorale concernant le développement communautaire, l'éducation, la santé et les services sociaux.

Notre programme de mesures sociales est aussi ambitieux, enlevant et progressiste que notre programme économique.

De fait, les deux programmes sont interdépendants et se renforcent l'un l'autre.

Ce n'est un secret pour personne qu'une dépression économique s'accompagne souvent d'une intensification des problèmes sociaux et des problèmes de santé.

Par contre, la prospérité économique ne peut être pleinement appréciée que si les gens ont l'éducation, la formation, la santé et la stabilité sociale pour en tirer pleinement parti.

Le budget pour l'exercice 2004-2005 permettra d'accomplir beaucoup pour la mise en œuvre de notre programme de mesures sociales et l'amélioration de la qualité de vie des Yukonnais.

A. Services aux collectivités

Une économie en santé contribue au développement de collectivités en santé.

Le ministère des Services aux collectivités mettra à exécution divers projets destinés à améliorer les infrastructures de loisirs dans de nombreuses collectivités du Yukon.

On a alloué 1,3 million de dollars pour la construction d'installations multirécréatives à Ross River.

Pour sa part, la communauté de Mayo recevra du gouvernement, en vertu d'une entente de contribution tripartite subordonnée au versement du financement escompté du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, un montant de 1,25 million de dollars pour la construction d'un centre communautaire.

On a par ailleurs attribué 140 000 $ pour la planification et la conception d'un centre communautaire à Marsh Lake.

Le ministère des Services aux collectivités consacrera au traitement des eaux usées, qui pose toujours un problème dans plusieurs collectivités, les montant suivants :

- 1,1 million de dollars pour procéder à la conception détaillée et, si tout va bien, entreprendre les travaux de construction d'une usine d'épuration à Carmacks; ces travaux justifieront l'octroi d'un montant supplémentaire de 2 millions de dollars déjà prévu pour l'exercice de 2005-2006;
- 2 millions de dollars pour raccorder le réseau d'égoût de Teslin aux étangs d'eaux usées.

L'approvisionnement en eau potable est un service essentiel et plusieurs mesures ont été prévues à cet égard :

- 180 000 $ sont alloués pour l'achat d'un nouveau camion-citerne à Ross River;
- 700 000 $ sont alloués pour la mise sur pied d'un programme de financement des travaux d'aménagement de puits à l'échelle du territoire.

Nous sommes toujours fermes quant à notre intention de ramener le niveau de financement des Fonds de développement communautaire et du programme Préventifeu à leur niveau original.

Ainsi, 3,5 millions de dollars sont attribués au FDC et 1,5 million de dollars au programme Préventifeu.

Le gouvernement a également amorcé un processus devant s'échelonner sur deux ans au terme duquel les villages recevront à titre de subvention municipale un montant de base équivalent à celui versé aux villes.

On a inscrit une somme de 360 000 $ au budget de cette année pour couvrir cette hausse de financement accordée aux villages pour leur permettre de mieux répondre à leurs besoins.

À l'heure actuelle, Teslin et Carmacks reçoivent une subvention annuelle de 450 000 $, tandis que Haines Junction et Mayo touchent 500 000 $. Au cours des deux prochains exercices, la subvention versée à ces quatre municipalités sera majorée pour qu'à terme elles reçoivent le même montant que Dawson, Faro et Watson Lake, soit 650 000 $ par année.

Le montant de la subvention accordée aux quatre municipalités passera par conséquent à 565 000 $ pour l'exercice 2004-2005, et à 650 000 $ pour l'exercice 2005-2006.

La ville de Dawson connaît de sérieuses difficultés financières. En 1998, la municipalité avait 2,2 millions de dollars en réserve, 2 millions de dollars en banque, et une dette de 1 million de dollars. Depuis, la municipalité, avec l'appui des gouvernements territorial et fédéral, a engagé 10,4 millions de dollars pour exécuter divers projets. Les projets d'immobilisations entrepris incluaient le

déplacement de l'édifice abritant l'hôtel de ville et la caserne de pompier et la construction d'une nouvelle piscine, d'un nouveau centre de loisirs et d'une deuxième usine de traitement des eaux usées. Certains de ces chantiers ne sont pas encore terminés et on pense qu'ils pourraient entraîner des dépenses supplémentaires de plusieurs millions de dollars.

La dette de la ville de Dawson se chiffre à présent à 4,3 millions de dollars et les réserves sont presque épuisées.

Le gouvernement a nommé, en vertu de l'article 335 de la *Loi sur les municipalités*, un contrôleur pour gérer la situation financière de la ville et surveiller ses dépenses futures. Nous passerons en revue tous les scénarios pouvant expliquer comment la ville a pu en arriver à un tel état de précarité et déciderons de la façon dont il convient de pourvoir au financement de la ville à l'avenir.

Des fonds sont aussi prévus pour assurer le développement de la capitale territoriale. La ville de Whitehorse recevra 3,2 millions de dollars pour le boulevard Hamilton et 3,5 millions de dollars pour des travaux d'aménagement.

On a alloué 945 000 $ pour apporter des améliorations aux casernes de pompiers ou en construire de nouvelles et moderniser l'équipement des pompiers, notamment dans les communautés de Mendenhall, de Beaver Creek et de Golden Horn.

Notre gouvernement a également décidé de faire passer le taux de rémunération horaire que touchent les sapeurs-pompiers volontaires de 10 $ à 20 $ en reconnaissance de leur dévouement envers leurs communautés. Nous avons alloué 28 000 $ pour couvrir cette augmentation.

Un montant supplémentaire de 12 800 $ est réservé pour couvrir le salaire des sapeurs-pompiers volontaires qui sont sur demande durant les périodes de risque extrêmes d'incendie à Marsh Lake, à Tagish, à Carcross et à Mount Lorne.

L'Unité des mesures d'urgence recevra 30 000 $ pour l'achat de deux nouvelles vedettes de sauvetage et 20 000 $ pour la tenue d'exercices de formation en mesures d'urgence dans les communautés.

Il incombe au gouvernement de maintenir un programme de logement social pour les Yukonnais qui en ont besoin, dont les personnes âgées et certains employés.

On a alloué 300 000 $ pour la construction d'une nouvelle résidence pour le personnel infirmier à Beaver Creek.

Un montant de 350 000 $ servira à la construction d'un nouveau duplex pour les employés du gouvernement à Ross River et 187 000 $ iront à la rénovation des logements administrés par la Société d'habitation du Yukon pour les employés du gouvernement. Cette dépense représente une hausse de 62 000 $ par rapport au montant inscrit au Budget des dépenses principal de l'an dernier.

Une autre enveloppe de 350 000 $ a été prévue pour apporter des améliorations aux unités de logement social de la SHY afin de les rendre plus efficaces au plan énergétique. Ce montant représente une hausse de 50 000 $ par rapport au montant inscrit au Budget des dépenses principal de l'an dernier.

La Société d'habitation du Yukon consacrera en outre 370 000 $ à la construction ou à la rénovation d'habitations conçues pour répondre aux besoins particuliers des personnes âgées.

Notre gouvernement fait don d'un terrain de 50 000 $ à l'organisme Habitat for Humanity pour lui permettre de poursuivre son objectif d'offrir des logements de qualité à des prix abordables.

En reconnaissance du service inestimable que fournissent les sociétés de protection des animaux aux communautés du Yukon, nous avons alloué 95 000 $ à remettre à ces organismes pour leur permettre de continuer leur bon travail.

B. Secrétariat de la jeunesse

Les jeunes sont un des points de mire du Budget 2004-2005.

On a alloué dans les enveloppes budgétaires de trois ministères près de 1 million de dollars pour la mise en œuvre de programmes et de services destinés à aider les jeunes du territoire.

Le ministère de l'Éducation, le ministère de la Santé et des Affaires sociales et le Secrétariat de la jeunesse du ministère du Conseil exécutif recevront les fonds nécessaires pour financer des programmes existants ou en mettre de nouveaux sur pied à l'intention des jeunes à risque ou ayant des besoins spéciaux.

Le Secrétariat à la jeunesse recevra un montant supplémentaire de 215 000 $ pour lui permettre de majorer de 50 000 $ la subvention accordée à trois organismes d'intervention auprès des jeunes, soit le Whitehorse Youth Centre et les organismes Youth of Today Society et Bringing Youth Towards Equality (BYTE).

Chacun des organismes recevra donc 110 000 $ du gouvernement territorial.

Un montant additionnel de 65 000 $ a été prévu pour augmenter le financement accordé aux collectivités en vertu du programme d'activités hivernales, et permettre aux communautés de Tagish, de Marsh Lake et de Mount Lorne de bénéficier de l'aide offerte par le programme des activités estivales. Les deux programmes sont axés sur le leadership des jeunes et la création d'emploi par la voie de projets communautaires subventionnés.

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales, dans un premier temps, intensifiera l'aide apportée aux jeunes en foyer d'accueil, notamment en rehaussant le niveau d'aide dispensé par les services d'aide à la famille et les travailleurs sociaux, et, dans un deuxième temps, consacrera 421 000 $ à l'établissement d'un nouveau foyer d'accueil d'urgence pour les jeunes.

On a inscrit au budget du ministère de l'Éducation 250 000 $ pour la mise sur pied d'une école alternative au centre-ville de Whitehorse qui devrait ouvrir ses portes en janvier 2005.

L'école offrira un milieu souple et convivial susceptible d'inciter les jeunes décrocheurs à reprendre leurs études et travailler à l'obtention d'un diplôme.

La construction d'une telle école a pour but d'offrir aux jeunes à risque qui voudraient terminer leurs études l'option de le faire dans un milieu mieux adapté à leur réalité et de leur donner les outils leur permettant d'envisager des études plus poussées ou de poursuivre un objectif de carrière, afin qu'à terme ils puissent se réaliser sur le marché du travail et participer pleinement à l'essor de leur communauté.

C. Bureau de promotion des intérêts de la femme

La situation des femmes autochtones au Canada est très précaire. Elles subissent trois fois plus de violence conjugale que leurs concitoyennes allochtones et sont confrontées à un taux de pauvreté nettement supérieur.

Au Yukon, leur situation, loin d'être plus reluisante, est souvent pire.

À la 22e Réunion fédérale/provinciale/territoriale annuelle des ministres responsables de la condition féminine qui s'est tenue à Edmonton en septembre dernier, les délégués ont décidé de créer un groupe de travail chargé d'étudier les questions touchant de façon plus particulière les femmes autochtones au pays.

Le gouvernement du Yukon a fait suite en allouant 100 000 $ pour la réalisation d'une enquête auprès des femmes autochtones du Yukon afin de cerner avec elles les enjeux qui les concernent de plus près et dégager des pistes de solutions au problème de la violence familiale.

Le travail amorcé par notre gouvernement au chapitre de la prévention de la violence familiale se poursuivra en 2004-2005 suivant une démarche pluriministérielle.

Le budget pour 2004-2005 réserve 47 000 $ comme mesure d'appui aux activités encourageant le leadership chez les femmes et les jeunes filles et les actions prises pour redresser les inégalités qui persistent dans les domaines de la santé et de l'économie et d'autres secteurs.

La troisième conférence annuelle sur les métiers non traditionnels pour femmes s'est tenue en décembre dernier. Quelque 120 jeunes filles de 8e année ont participé à divers projets dans des domaines tels que la menuiserie, l'électricité, la mécanique automobile et la soudure.

Les rencontres de ce genre, outre qu'elles donnent aux jeunes filles l'occasion de faire l'expérience directe de certains métiers, contribuent à leur faire prendre conscience qu'il y a des débouchés pour elles dans ces secteurs, ce qui est très positif.

Ces conférences sont mises sur pied par l'organisme Women in Trades and Technology (WITT), en partenariat avec le Bureau de promotion des intérêts de la femme, le ministère de l'Éducation et Compétences Canada-Yukon.

D. Justice

En janvier, le Fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes a reçu 244 000 $ pour financer 24 projets axés sur la prévention du crime et les services aux victimes.

Les projets financés par le Fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes ont pour objet :

- de venir en aide aux victimes d'actes criminels;
- de contribuer à réduire le nombre d'actes criminels commis;
- de remédier aux problèmes à l'origine des comportements criminels;
- de prévenir la violence faite aux femmes et aux enfants;
- de renseigner les gens sur la prévention du crime et sur les moyens à prendre pour éviter d'être victimes.

J'aimerais donner quelques exemples pour illustrer la diversité et la portée des projets subventionnés.

La People First Society a reçu 10 000 $ pour mettre sur pied des séances d'information sur les relations et la sexualité à l'intention de personnes souffrant d'un déficit intellectuel par le truchement de son programme «Keeping Safe».

Le Conseil tribal Kaska et la première nation de Liard ont reçu 12 500 $ pour mettre sur pied un programme d'éducation sur la violence familiale à Watson Lake.

Le Fonds de loisirs pour jeunes a reçu 8 000 $ pour donner aux enfants de familles défavorisées l'occasion de participer à des activités de loisir.

Le groupe chargé de la Campagne du ruban blanc au Yukon a reçu 12 700 $ pour lui permettre de continuer à présenter la pièce «Play on Domestic Violence» qui traite de la violence faite aux femmes.

Le Yukon Council on Aging a reçu 10 000 $ pour produire une brochure sur la prévention du crime à l'intention des personnes âgées contenant des renseignements sur la façon d'assurer leur sécurité et celle de leurs biens.

Ce ne sont là que quelques-uns des 24 projets subventionnés pour aider les jeunes et les moins jeunes.

La prochaine période de dépôt des demandes de financement au Fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes aura lieu au printemps.

L'enveloppe budgétaire allouée à l'Unité des services aux victimes et de prévention de la violence familiale a été augmentée de 95 000 $ pour permettre l'embauche d'un nouveau professionnel de l'aide aux victimes et d'intensifier les activités de sensibilisation.

Le ministère de la Justice amorcera en partenariat avec les premières nations la réforme du système correctionnel.

En 2003, le gouvernement a signé une entente de principes avec la première nation Kwanlin Dun par laquelle il s'engage à travailler en collaboration avec les Kwanlin Dun et les autres premières nations à la révision des programmes en place au Centre correctionnel de Whitehorse et à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouveaux programmes.

Notre gouvernement est d'avis que la réforme du système correctionnel doit être davantage axée sur les programmes que sur les installations.

La dernière chose que nous voulons c'est construire à grands frais un nouveau centre correctionnel qui au bout du compte ne servira qu'à entreposer des détenus.

Notre gouvernement a la ferme intention de faire appel à la participation accrue des premières nations dans la conception, la prestation et l'évaluation des programmes correctionnels mis en œuvre étant donné que la majorité des détenus au Centre correctionnel de Whitehorse sont d'ascendance autochtone.

Le ministre de la Justice a proposé au Conseil des Premières nations du Yukon et aux chefs des différentes premières nations du Yukon que le processus relatif à la réforme du système correctionnelle suive le même modèle que celui utilisé pour la révision de la *Loi sur l'enfance*.

La proposition a été accueillie favorablement et les démarches ont été entreprises pour dresser les paramètres devant guider le processus de réforme.

Le ministère de la Justice a reçu 340 000 $ de fonds supplémentaires pour le maintien de l'ordre. La plus grande partie de ces fonds serviront à financer le programme des gendarmes communautaires autochtones.

En vertu de ce programme, les membres des premières nations intéressés à se joindre aux forces de l'ordre reçoivent une aide financière pour aller suivre les cours et acquérir les compétences qui leur manquent pour satisfaire aux critère d'admission de la GRC et être envoyés à Regina pour suivre la période d'entraînement réglementaire de cinq mois.

Le reste des fonds serviront à effectuer une consultation auprès des résidents du Yukon pour établir les besoins au chapitre des services de police.

Le ministère de la Justice recevra en outre au cours des trois prochaines années quelque 175 000 $ par année en vertu de l'Entente sur l'accès à la justice conclue

entre le Canada et le Yukon. Cette entente de contribution assure un soutien financier pour la prestation de services reliés à la justice pour ce qui touche l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques dispensés par l'Association yukonnaise de formation juridique du public.

Une partie des fonds reçus en 2004-2005 seront utilisés pour aider les familles à faible revenu qui sont aux prises avec des problèmes juridiques en matière civile, comme une action auprès de la Commission d'appel de l'assistance sociale. On allouera également des fonds au programme d'assistance parajudiciaire aux autochtones.

E. Commission de la fonction publique

La Commission de la fonction publique s'emploie actuellement à donner un regain de vigueur au Bureau de prévention du harcèlement en milieu de travail, notamment par l'ajout de personnel, afin d'être mieux en mesure d'appliquer des stratégies d'intervention précoce advenant un conflit dans le milieu du travail, comme la médiation ou des méthodes de règlement à l'amiable, plutôt que de devoir procéder à des enquêtes en règle.

Le Bureau donnera aussi de la formation aux employés pour les mettre au fait de ce qu'on attend d'eux dans le milieu de travail.

Un montant de 116 000 $ a été réservé à cette fin dans le budget pour l'exercice 2004-2005.

Une autre initiative entreprise par le présent gouvernement et dont il y a tout lieu d'être fier est la mise sur pied du Bureau de gestion de la diversité des ressources humaines.

La création d'un tel bureau répond à deux objectifs prioritaires du gouvernement, soit s'acquitter pleinement des obligations de longue date qui lui incombent en vertu des ententes sur les revendications territoriales et faire face à ses responsabilités en ce qui concerne l'accès à l'emploi des personnes handicapées.

Le personnel du Bureau se composera du conseiller en matière de représentativité au sein de la fonction publique déjà en poste et d'un nouveau conseiller sur l'embauche de personnes handicapées. Un préposé au soutien administratif complétera l'équipe.

Le poste de conseiller en matière de représentativité au sein de la fonction publique, auquel revient la responsabilité du programme de formation des postulants autochtones, anciennement un poste temporaire, a été reclassé pour en faire un poste permanent.

Une dépense de 291 000 $ a été inscrite au budget pour permettre ces améliorations.

F. Éducation

J'ai déjà mentionné l'ouverture d'une école alternative au centre-ville de Whitehorse au chapitre des initiatives du ministère de l'Éducation qui seront mises de l'avant en 2004-2005 pour inciter les jeunes à finir leurs études et les aider à atteindre leurs objectifs de carrière.

Deux autres mesures visant les mêmes objectifs seront mises en oeuvre.

Le gouvernement prendra en charge les frais d'inscription engagés par les élèves du secondaire pour suivre des cours ou un programme de formation dispensés par le Collège du Yukon. Cette mesure sera particulièrement intéressante pour les jeunes des collectivités qui auront ainsi accès à une plus vaste sélection de cours leur permettant de satisfaire aux exigences relatives à l'obtention du diplôme d'études secondaires en plus de la possibilité de s'inscrire à des cours de formation professionnelle donnés par le collège. Ils seront ainsi préparés de façon plus avantageuse à l'admission à des études postsecondaires.

Le ministère de l'Éducation mettra sur pied une campagne d'information à l'intention des élèves et des parents sur les débouchés dans les secteurs des métiers et de la technologie. Nous pensons qu'il convient d'accorder aux possibilités d'emplois dans les secteurs des métiers et de la technologie autant d'importance qu'à la poursuite d'études universitaires.

Les emplois dans ces secteurs sont gratifiants et bien rémunérés, et la demande pour des travailleurs qualifiés est à la hausse en Amérique du Nord.

La mise en œuvre de ces deux mesures occasionnera une dépense de 85 000 $ prévue au budget de 2004-2005.

Par ailleurs, une tranche de 500 000 $ prélevée sur la somme de 1,5 million de dollars affectée au Fonds de fiducie pour la formation servira à financer des programmes de formation préalable à l'emploi et de formation dans les métiers.

Notre gouvernement demande l'approbation de l'Assemblée législative pour augmenter de 1 million de dollars le financement de base accordé au Collège du Yukon, compte tenu que le Collège n'a bénéficié d'aucune hausse de fonds au cours des dix dernières années alors qu'il devait faire face à une hausse croissante des coûts de fonctionnement.

Pour l'exercice 2004-2005, le financement prévu pour le Collège totalise 14,4 millions de dollars, ce qui comprend les fonds nécessaires pour le programme menant au baccalauréat en travail social et le programme de formation des enseignants autochtones. Les places réservées d'avance aux programmes du Collège compteront pour un montant additionnel de 580 000 $.

L'augmentation de financement proposée témoigne de l'engagement de notre gouvernement concernant l'accès à l'éducation, à la formation et à l'apprentissage continu pour l'ensemble des Yukonnais.

On ouvrira le programme de formation des enseignants autochtones (PFEA) pour permettre à six Allochtones de s'y inscrire en septembre 2004.

Le gouvernement tient à rassurer les premières nations que l'intégrité du programme sera maintenue. On continuera d'accorder la priorité aux membres des premières nations qui désirent s'inscrire et aucun changement ne sera apporté au contenu culturel autochtone incorporé au programme d'études.

L'inscription d'Allochtones n'entraînera aucuns frais supplémentaires. En vertu de l'entente conclue avec l'Université de Regina, le gouvernement du Yukon paye chaque année l'équivalent de 15 inscriptions au programme alors qu'il est rare qu'on reçoive plus de 10 demandes.

Depuis la création du PFEA en 1989, le nombre d'enseignants et d'instructeurs autochtones dans les écoles du Yukon a connu une hausse de 12 p. 100.

En élargissant l'accès au programme de formation des enseignants autochtones, nous nous dotons des moyens de former un plus grand nombre d'enseignants sensibilisés à l'histoire, à la culture et aux langues autochtones, ce qui devrait, d'une part, aider les étudiants autochtones à mieux réussir en classe et, d'autre part, à conscientiser davantage l'ensemble des élèves à la diversité culturelle qui existe dans le milieu scolaire yukonnais.

Par ailleurs, un montant de 500 000 $ a été alloué dans le budget de 2004-2005 pour procéder à l'embauche de six nouveaux apprentis instructeurs de langues autochtones afin d'accroître le soutien à la formation aux langues autochtones dans les salles de classe du territoire.

Le programme de formation d'instructeurs de langues autochtones est offert par le Centre des langues autochtones du Yukon à partir du Collège du Yukon et sous la direction du Conseil des premières nations du Yukon (CPNY). Depuis sa création, le programme de certificat a permis de former 71 instructeurs. Toutefois, l'embauche des derniers apprentis remonte à 1999. Depuis que nous avons annoncé l'embauche de nouveaux apprentis, nous avons reçu plus de 30 demandes de participation, ce qui atteste de l'intérêt que suscite le programme.

Actuellement, 19 des 28 écoles du Yukon, ce qui inclut toutes les écoles en région, offrent des cours de langues autochtones et embauchent l'équivalent de 30 instructeurs à temps plein. Le ministère de l'Éducation verse annuellement un budget au CPNY pour l'exploitation du Centre des langues autochtones du Yukon.

Fidèles à notre promesse électorale, nous avons augmenté en 2003-2004 l'aide financière accordée aux étudiants du Yukon pour refléter l'augmentation du coût de la vie.

Les bourses d'études du Yukon sont octroyées aux étudiants qui fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire. La bourse moyenne est de 3 000 $.

Les étudiants qui fréquentent un établissement à l'extérieur du Yukon peuvent aussi recevoir une subvention de voyage établie en fonction du coût du trajet à destination de Vancouver ou d'Edmonton.

L'allocation de formation du Yukon est une subvention remise aux étudiants inscrits à un programme de formation à temps plein au Yukon. L'allocation peut aussi couvrir le coût du déplacement d'un étudiant entre les collectivités, si nécessaire, pour lui permettre de participer au programme.

Les bourses d'études et les allocations de formation du Yukon ont été indexées en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Nous honorons une autre promesse électorale et annonçons que les bourses d'excellence du Yukon seront elles aussi majorées. Ces bourses sont remises aux étudiants qui se distinguent sur le plan académique. Les nouvelles exigences relatives à l'obtention des diplômes établies en Colombie-Britannique font en sorte que trois nouvelles matières seront considérées pour la remise des bourses d'excellence aux étudiants de 10e année, soit les mathématiques, les sciences et les arts langagiers. Nous avons par conséquent augmenté de 40 000 $ le financement accordé précédemment pour permettre la remise de bourses d'excellence aux étudiants de 10e année dans ces matières.

Les étudiants de niveau postsecondaire du Yukon auront en 2004-2005 plus de possibilités d'emploi durant l'été grâce à l'ajout de 30 nouveaux postes au Programme de formation et d'emploi pour étudiants (STEP).

Les emplois du programme STEP permettent aux étudiants de niveau postsecondaire d'acquérir une expérience de travail précieuse.

Qu'ils soient offerts par le gouvernement ou le secteur privé, les emplois doivent s'échelonner sur au moins douze semaines et offrir de l'expérience dans un domaine lié aux études postsecondaires poursuivies.

Le ministère de l'Éducation accorde une subvention salariale de 5,75 $ l'heure.

Les participants au programme STEP embauchés par le gouvernement touchent un salaire établi à 11,50 $ l'heure; ceux embauchés par des entreprises du secteur privé doivent être rémunérés à un taux au moins équivalent, mais peuvent toucher davantage.

Le budget prévoit l'octroi de 177 000 $ pour couvrir les frais entraînés par cet ajout.

L'alphabétisation des adultes est un autre dossier auquel nous nous intéressons de près.

Le financement de base alloué à l'alphabétisation sera majoré de 100 000 $ en 2004-2005.

Un projet pilote de tutorat à domicile, réalisé à frais partagés à Old Crow, a été très bien reçu. D'autres collectivités sont intéressées à mettre sur pied des programmes semblables. Un montant de 375 000 $ est alloué pour financer les programmes axés sur le tutorat dans les écoles en région.

En février, le ministère de l'Éducation a terminé l'évaluation des besoins des communautés en matière d'éducation.

Au cours des quatre mois qu'a duré le processus, le ministre de l'Éducation a recueilli les commentaires des conseils et commission scolaires et des premières nations concernant les besoins immédiats et à court terme de leurs écoles.

Une aide financière d'un montant de 1 million de dollars a été approuvée durant l'exercice 2003-2004 pour distribution à l'ensemble des écoles du Yukon afin de leur permettre de répondre aux priorités cernées.

Les articles financés comprennent du matériel scolaire, de l'équipement de sports et de plein air, de l'équipement pour les ateliers ainsi que de l'équipement informatique et électronique. Les fonds alloués serviront également au financement d'activités culturelles pour les premières nations et à l'achat du matériel requis pour leur tenue.

Les points auxquels il convient d'accorder la priorité à long terme selon les organismes consultés incluent les langues et le contenu culturel autochtones, les jeunes à risque, l'importance du Collège du Yukon et la consolidation des liens entre les écoles et le Collège.

Nombre des mesures inscrites au budget de 2004-2005 font suite aux commentaires exprimés durant ces consultations.

Dans le budget des immobilisations pour 2004-2005, nous avons prévu divers projets d'immobilisations visant le remplacement ou l'amélioration des écoles du territoire.

Une somme de 700 000 $ servira à financer la conception d'une nouvelle école pour remplacer l'école Tantalus à Carmacks.

On a alloué 500 000 $ pour la préparation des plans pour l'agrandissement de la cafétéria et d'autres travaux de rénovation qui doivent avoir lieu à l'école secondaire Porter Creek et prévu une dépense 2,8 millions de dollars qui s'échelonnera sur deux ans pour les travaux de construction comme tels.

Les quelques exemples que je viens de donner des projets qui seront mis à exécution dans le secteur de l'éducation font foi de l'importance que notre gouvernement accorde à l'éducation.

Les jeunes sont notre avenir et nous devons les aider à acquérir les outils et les compétences qui leur permettront de se tailler une niche dans le milieu du travail, de s'engager socialement et de contribuer au mieux-être de leur communauté.

G. Environnement

En décembre 2003, le gouvernement a annoncé qu'il prenait des mesures pour sauver la Yukon Game Farm and Wildlife Preserve. Les Nowlan, qui avaient fondé l'entreprise en 1965, se préparaient à prendre leur retraite et avaient mis la propriété en vente deux ans auparavant. Mais aucun acheteur ne s'était montré intéressé, si bien que les propriétaires, qui avaient mis fin à l'exploitation, en étaient réduits à essayer de vendre les animaux pour ensuite subdiviser la propriété pour revente.

L'organisme Friends of the Yukon Wildlife Preserve, au sein duquel militaient de fervents Yukonnais, a tenté d'assurer la survie de l'entreprise, mais n'a malheureusement pas pu trouver les fonds nécessaires, et à ce stade, le gouvernement du Yukon n'était pas en mesure d'aider.

Grâce aux saines pratiques de gestion fiscale que nous nous étions employés à mettre en application, la situation financière du gouvernement s'est redressée et nous avons pu agir à temps pour sauver l'entreprise.

Il ne fait pas de doute que la réserve, outre qu'elle présente un attrait touristique indéniable, a le potentiel de devenir un centre de calibre international pour la conservation et la réhabilitation de la faune, en même temps qu'un centre de recherche et de formation spécialisée et un lieu privilégié où observer les espèces fauniques propres aux régions nordiques canadiennes.

Grâce aux efforts déployés par les hauts fonctionnaires du ministère de l'Environnement et de M. Peter Karsten, consultant pour le zoo de Calgary, nous avons pu nous porter acquéreurs de la réserve pour la somme de 2.06 millions de dollars.

En janvier 2003, la Commission de gestion des ressources halieutiques et fauniques du Yukon avait recommandé que les installations soient récupérées pour en faire une propriété d'État dont la gestion serait assurée par un organisme à but non lucratif.

Notre gouvernement se réjouit d'avoir pu donner suite à cette recommandation.

Cela pourrait prendre plusieurs mois avant que les commandes puissent être cédées à un organisme à but non lucratif. Le ministère de l'Environnement a demandé qu'on inscrive 582 000 $ au budget de 2004-2005 pour lui permettre d'assurer la gestion dans l'intervalle.

Le ministère de l'Environnement s'emploie par ailleurs à sauver la harde de caribous Chisana, composée d'animaux ayant des particularités génétiques très distinctes. Les experts avaient été très clairs : si l'on ne faisait rien, d'ici sept à dix ans, la harde aurait cessé d'exister. En l'espace de quelques années, la population est passée de 1800 à 300 bêtes et le taux de reproduction est sur le déclin depuis au moins quatorze ans.

En mars 2003, on a lancé un projet pilote pour étudier la faisabilité d'élever des jeunes caribous en captivité. Vingt femelles ont été isolées dans une enceinte protégée et les dix-sept qui étaient enceintes ont toutes donné naissance.

Le 13 juin, on remettait en liberté les mères et les rejetons alors âgés de trois semaines. Onze jours plus tard, tous ces jeunes caribous étaient encore en vie, alors que seulement cinq des seize nés en liberté l'étaient encore.

Devant un tel taux de succès, les responsables ont décidé de répéter le projet pilote mais avec le double de femelles.

Il en coûtera 246 000 $ pour la réalisation du projet en 2004-2005, mais les frais seront partagés entre le ministère de l'Environnement, le Service canadien de la faune et la première nation de White River qui mettront respectivement 146 000 $, 60 000 $ et 40 000 $.

Notre gouvernement consacrera cette année 100 000 $ pour la conception du centre d'interprétation des Tombstone qu'on prévoit aménager au km 71 de la route Dempster.

Le projet s'échelonnera sur trois ans. En 2005-2006, 580 000 $ seront inscrits au budget pour la construction du centre, et 200 000 $ seront alloués en 2006-2007 pour le logement du personnel.

Une fois terminé, le centre d'interprétation des Tombstone sera l'une des plus prestigieuses installations touristiques du territoire.

Une autre attraction touristique importante du Yukon, soit la passe migratoire de Whitehorse, fera l'objet de travaux d'amélioration estimés à 10 000 $. Plus de 30 000 personnes du territoire et de l'extérieur visitent les lieux chaque année.

La Yukon Fish and Game Association se charge d'embaucher les étudiants qui composent le personnel chaque été, soit un chef de service et six ou sept interprètes.

Le ministère de l'Environnement dépensera cette année 30 000 $ pour l'élimination des déchets électroniques. On parle ici d'ordinateurs de bureau et portables, d'imprimantes, de photocopieurs, de téléviseurs, d'instruments de musique et d'autres appareils semblables qui contiennent des composantes électroniques.

Le ministère de la Voirie et des Travaux publics et la société Raven Recycling participeront à cette entreprise.

Le ministère de l'Environnement mettra en marche un autre projet innovateur, soit la réalisation, au coût estimatif de 15 000 $, d'un film vidéo éducatif à l'intention des chasseurs sur la façon de couper la viande.

On estime que plusieurs kilos de viande de gros gibier sont gaspillés chaque année parce que les chasseurs ne connaissent pas les règles de l'art concernant le dépeçage et l'emballage de la viande. C'est ce gaspillage qu'on vise à éviter par la production du film vidéo susmentionné.

Un autre projet aussi innovateur consistera à produire un jeu de table sur l'environnement du Yukon.

Les enseignants du Yukon sont toujours à la recherche de matériel intéressant pour les jeunes qui traite de leur environnement.

Les étapes de réalisation comprendront la recherche, la mise au point, la mise à l'essai et l'impression d'un jeu simple destiné aux jeunes de 10 ans et plus. Un montant de 5 000 $ sera consacré en 2004-2005 à la recherche et à l'élaboration du contenu; la conception, le montage et l'impression se feront en 2005-2006.

Le ministère de l'Environnement et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources appliquent un mode de gestion intégrée des ressources qui a pour but de s'assurer qu'on peut procéder à des activités de développement responsable sans mettre indûment à risque les ressources du territoire.

Cette collaboration interministérielle confère un avantage concurrentiel au Yukon.

H. Santé et Affaires sociales

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales a augmenté le financement alloué pour la poursuite d'un certain nombre d'objectifs prioritaires définis en 2003-2004 dans le sillon des négociations entreprises par les premiers ministres qui ont mené à la conclusion d'un accord sur la réforme des soins de santé et d'un accord parallèle sur les soins de santé dans le Nord.

Les points saillants du budget de 2004-2005 en matière de santé et de services sociaux incluent ce qui suit :

- augmentation de 3,1 millions de dollars du budget de fonctionnement et d'entretien accordé à l'Hôpital général de Whitehorse, ce qui inclut 60 000 $ pour la mise en œuvre d'un programme de mesure du stress cardiaque;
- 1,9 million de dollars de plus alloués aux programmes de lutte contre la toxicomanie;
- 320 000 $ pour la mise en œuvre du plan d'action contre le syndrome d'intoxication fœtale à l'alcool;
- maintien de l'aide apportée aux enfants autistiques et à leurs familles, au Centre de développement de l'enfant et aux services de soins spécialisés en médecine interne.

Conformément à l'accord sur la réforme des soins de santé conclu entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux visant la réforme des soins de

santé au Canada, le ministère de la Santé et des Affaires sociales poursuivra ses travaux destinés à accroître la viabilité, la rentabilité et l'efficacité des programmes et des services de santé dispensés dans le territoires, et consacrera dans cette optique 1,9 million de dollars de son budget de fonctionnement et d'entretien et 375 000 $ de son budget d'immobilisations pour l'exercice 2004-2005 aux soins de santé primaires.

Notre gouvernement prélèvera de la tranche qui lui revient des 2 milliards de dollars engagés par le fédéral environ 1,8 million de dollars pour l'aménagement de 7 lits supplémentaires au pavillon Macaulay et de 12 lits supplémentaires au Centre Copper Ridge.

Assurer la prestation de soins prolongés de qualité dans les collectivités en région est une de nos priorités. Le ministère de la Santé et des Affaires sociales étudie diverses façons de répondre aux besoins des régions à cet égard.

Un montant de 100 000 $ est inscrit au budget des immobilisations pour la réalisation d'une étude de faisabilité visant l'aménagement d'établissements de soins prolongés à Haines Junction et à Teslin.

Soucieux d'honorer notre promesse électorale relative à la construction d'établissements de soins multiniveaux à Dawson et à Watson Lake, nous avons alloué pour l'exercice 2004-2005 un montant de 600 000 $ à chacun des deux projets pour la phase de la conception.

Les coûts de construction estimés à 10,6 millions de dollars seront inscrits au budget de 2005-2006.

Par ailleurs, le gouvernement veut augmenter la rémunération versée aux superviseurs et préposés au service ambulancier dans les collectivités et leur fournir plus d'occasions de formation.

Nous allouons 200 000 $ à cette fin en reconnaissance du rôle essentiel que jouent ces volontaires dans les collectivités en région.

Par surcroît, on fera l'achat de deux nouvelles ambulances à quatre roues motrices, une pour Ross River et l'autre pour Whitehorse.

Notre gouvernement avait pris l'engagement d'assurer un approvisionnement en eau potable de qualité; une nouvelle réglementation visant les systèmes publics d'aqueducs et les entreprises de livraison d'eau par camion-citerne entrera en vigueur en 2004-2005.

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales travaillera en étroite collaboration avec les propriétaires et exploitants de systèmes d'approvisionnement indépendants desservant des lieux auxquels le public a accès, comme les restaurants le long de la route, les motels et autres établissements d'hébergement, les établissements de soins de santé et les écoles en région, en vue de la rédaction éventuelle de nouveaux règlements.

À tout ceci s'ajoute l'ambitieux programme législatif poursuivi par le Ministère.

Ainsi, en décembre 2003, deux textes de lois majeurs ont été adoptés, soit la *Loi sur la prise de décisions, le soutien et la protection des adultes* et la *Loi sur les professions de la santé* et on a entrepris la révision de la *Loi sur l'enfance.*

Le budget de 2004-2005 prévoit la somme de 127 800 $ pour la mise en application de la *Loi sur la prise de décisions* et de 660 000 $ pour les coûts engendrés durant l'exercice pour la révision de la *Loi sur l'enfance.*

Le Ministère s'est montré par ailleurs déterminé à respecter ses engagements à l'endroit des fournisseurs de services de garderie. Ainsi, on majore de 675 000 $ le montant alloué en regard de ce poste pour permettre d'augmenter le salaire des employés de garderie.

Les femmes enceintes qui doivent se déplacer pour terminer leur grossesse à Whitehorse auront dorénavant un endroit bien à elles où séjourner, grâce aux efforts du Centre pour femmes Victoria-Faulkner, de deux clubs philanthropiques et du gouvernement du Yukon.

Un appartement meublé, avec deux chambres à coucher, un salon, une salle de bain et une cuisine, sera mis à leur disposition. La gérance sera confiée à un responsable employé à temps partiel qui se chargera de prendre les réservations, de donner des services de soutien et de voir à l'entretien. Un service de téléavertisseur est prévu pour qu'on puisse rejoindre le responsable 24 heures par jour.

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales a fait une contribution unique de 21 000 $ au titre de dépenses en immobilisations pour la rénovation de l'appartement situé au 503 de la rue Hanson, et, à compter du 1er avril, versera annuellement pour les trois prochaines années 28 800 $ au titre de dépenses de fonctionnement et d'entretien. Le club des Lions de Lake Laberge et le club Rotary de Whitehorse ont contribué l'équivalent de 5 000 $ en meubles et linge de maison.

Et pour clore en beauté, j'ai le plaisir d'annoncer qu'à compter du 1er juillet 2004, la prestation territoriale pour enfants passera de 25 $ à 37,50 $ par mois par enfant, pour un montant maximal de 450 $ par année par enfant.

Les familles gagnant 25 000 $ ou moins par année seront admissibles à la prestation maximale. Pour l'heure, le plafond est fixé à 16 700 $.

Un plus grand nombre de familles touchant plus de 25 000 $ seront admissibles à une portion de la prestation fiscale pour enfants.

Les paiements, établis à partir de la déclaration de revenus de l'année précédente, seront effectués automatiquement.

Cette augmentation sera d'une grande aide pour les familles monoparentales et les prestations d'aide sociale versées aux familles à faible revenu ne seront pas touchées par l'augmentation du montant de prestation fiscale pour enfants.

Cette mesure a pour but de venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin – c'est-à-dire aux familles avec des enfants.

Le Yukon s'enorgueillit d'avoir un des meilleurs systèmes de santé au Canada.

EN CONCLUSION,

Nous sommes fiers de ce budget et de ce qu'il permettra d'accomplir.

Nous voulons remercier tous les fonctionnaires qui ont travaillé fort à sa préparation.

Nous tenons par ailleurs à remercier tous les Yukonnais et toutes les Yukonnaises qui ont pris le temps d'assister aux consultations qui ont eu lieu dans chacune des communautés du Yukon afin de nous faire part de leurs idées et de leurs préoccupations.

Nos remerciements vont aussi au gouvernement de chacune des premières nations pour avoir pris le temps de nous rencontrer et de discuter avec nous de leurs priorités.

Le présent budget est un budget pour la population du Yukon, qui rejoindra toute la base.

C'est un budget qui nous permet d'honorer plusieurs de nos promesses électorales. Celles auxquelles nous n'avons pu encore donner suite feront l'objet des budgets des prochains exercices.

Monsieur le Président, le budget pour l'exercice 2004-2005 nous aidera à façonner l'avenir économique du territoire pour les trois prochaines années et nous donnera les moyens de mettre en œuvre notre programme de mesures sociales progressiste.

J'invite les membres de l'Assemblée à lui donner toute la considération qu'il mérite.

Monsieur le Président, notre gouvernement reste convaincu qu'en unissant nos efforts, nous parviendrons à assurer à l'ensemble des citoyens et citoyennes du Yukon un avenir meilleur.

POINTS SAILLANTS DU BUDGET

Vue d'ensemble

- Un budget des immobilisations d'un montant record de 162,6 M$.
- Accent mis sur la relance économique et la mise en œuvre d'un programme progressiste de mesures sociales.
- Partenariats économiques d'égal à égal avec les premières nations.
- Aucune augmentation d'impôt.

Services aux collectivités

- Augmentation des subventions municipales versées à Haines Junction, à Teslin, à Mayo et à Carmacks.
- 1,3 M$ pour un nouveau centre communautaire à Ross River.
- Contribution de 1,25 M$ pour un nouveau centre communautaire à Mayo.
- 2 M$ pour le traitement des eaux usées à Teslin.
- 1,1 M$ pour le traitement des eaux usées à Carmacks.
- 3,2 M$ pour le boulevard Hamilton.
- 370 k$ pour le logement des personnes âgées.
- Salaire des sapeurs-pompiers volontaires augmenté de 10 $ l'heure.
- 95 k$ aux sociétés de protection des animaux.
- 700 k$ pour un programme d'aménagement de puits à des fins domestiques.
- 1,5 M$ au programme Préventifeu.

Développement économique

- Nouvelle orientation économique établie de concert avec toutes les parties intéressées.
- 3,2 M$ pour la mise en œuvre de nouveaux programmes.
- 2,1 M$ pour la technologie, le cinéma, l'aide à l'entreprise, le programme de micro-crédit et le développement des marchés et des entreprises.
- 3,5 M$ au FDC.

Éducation

- 700 k$ pour la conception d'une école à Carmacks.
- 500 k$ pour des améliorations à l'école secondaire Porter Creek.
- Augmentation de 1 M$ du financement de base accordé au Collège du Yukon, qui passe ainsi à 14,5 M$.
- 500 k$ pour l'embauche de six nouveaux instructeurs de langues autochtones.
- 335 k$ pour la mise en œuvre de mesures d'incitation aux études.
- 177 k$ au programme d'emplois d'été pour étudiants.
- 1,5 M$ au Fonds de fiducie pour la formation, dont une tranche de 500 k$ pour la formation dans les métiers
- Augmentation des bourses d'excellence du Yukon.

Énergie, Mines et Ressources

- 500 k$ au Programme de formation en techniques d'exploration minière
- Mesures prises pour faciliter la conclusion d'un accord entre la nation Kaska et Teck Cominco visant la mise en valeur du potentiel minier de la parcelle R-15 dans le sud-est du Yukon.
- Conclusion d'un accord avec les premières nations de Champage et d'Aisihik sur la lutte au dendoctrone dans la région de Kluane.
- Participation à la constitution du groupe de soutien autochtone au gazoduc de la route de l'Alaska.
- Accord conclu avec les Kaska sur l'exploitation forestière dans le sud-est du Yukon.

Environnement

- 582 k$ pour assurer provisoirement la gestion de la Réserve faunique du Yukon.
- 146 k$ au projet de revitalisation de la harde de caribous Chisana.
- Mise en branle du projet de construction du Centre d'interprétation des Tombstone devant s'échelonner sur trois ans.
- 15 k$ pour la gestion des déchets électroniques.

Ministère du Conseil exécutif

- Signature d'un protocole d'entente visant l'officialisation des rapports de gouvernement à gouvernement avec les premières nations.
- Signature d'accords de coopération avec les T.N-O., le Nunavut, l'Alaska et la Colombie-Britannique.
- Augmentation de 215 k$ de l'aide financière accordée aux organismes pour jeunes.

Finances

- Préparation d'une analyse de rentabilisation justifiant les modifications demandées relativement au plan de financement préétabli.
- Réduction du taux d'imposition des petites entreprises et augmentation du plafond de déduction fiscale dont peuvent se prévaloir les petites entreprises.
- Prorogation de trois ans du crédit d'impôt à l'exploration minière.
- Augmentation de la prestation territoriale pour enfants.

Santé et Affaires sociales

- 3,1 M$ de plus au budget de fonctionnement et d'entretien de l'hôpital.
- 320 k$ pour la mise en oeuvre du plan d'action contre le syndrome d'intoxication fœtale à l'alcool.
- 1,8 M$ pour l'ajout de 7 lits au pavillon Macaulay et de 12 lits au Centre Copper Ridge.
- 1,9 M$ pour les soins de santé primaires.
- 675 k$ d'augmentation pour les services de garderie.
- 200 k$ pour majorer la rémunération versée aux ambulanciers volontaires.
- Achat de 2 nouvelles ambulances, une pour Ross River et l'autre pour Whitehorse.
- 600 k$ pour la construction d'établissements de soins multiniveaux à Watson Lake et à Dawson.
- 100 k$ pour une étude de faisabilité concernant l'aménagement d'établissements de soins prolongés à Haines Junction et à Teslin.

Voirie et Travaux publics

- 17 M$ pour les chantiers reliés au projet Shakwak.
- 2,8 M$ pour la réfection de la route du Klondike près de Dawson.
- 4,8 M$ pour des travaux de réfection sur la route Robert-Campbell.
- 1,5 M$ pour des travaux de réfection sur la route de Tagish.
- 2,95 M$ pour la réfection du pont de Teslin.
- 1,5 M$ pour la conception du pont de Dawson.
- 1,4 M$ pour accroître la sécurité à l'aéroport de Whitehorse.
- 2,96 M$ pour des travaux d'amélioration à l'aéroport d'Old Crow.
- 415 k$ pour la construction d'un nouvel aérogare à Old Crow.
- 425 k$ pour prolonger le parcours du tramway longeant le bord du fleuve à Whitehorse.
- 5,8 M$ pour développer le secteur de la technologie de l'information.

Justice

- Consultation et collaboration avec les premières nations et les autres parties intéressées concernant le système correctionnel, y compris le remplacement du Centre correctionnel de Whitehorse.
- 340 k$ en appui au Programme des gendarmes communautaires autochtones.
- 95 k$ d'augmentation du budget de l'Unité des services aux victimes et de prévention de la violence familiale.
- 175 k$ par année pour trois ans pour la mise en oeuvre de l'Accord sur l'accès à la justice.

Commission de la fonction publique

- 116 k$ au Bureau de prévention du harcèlement en milieu de travail.
- 291 k$ au Bureau de gestion de la diversité des ressources humaines pour mettre en œuvre les dispositions des ententes définitives et assurer l'accès à l'emploi aux personnes handicapées.

Tourisme et Culture

- 500 k$ au Fonds coopératif de marketing en tourisme.
- 300 k$ pour le centre culturel de la première nation Carcross/Tagish.
- 220 k$ pour des centres culturels des premières nations à Pelly Crossing, à Dawson, à Teslin et à Carmacks.
- 414 k$ pour la réalisation du sondage en fin de voyage.
- 200 k$ pour la Décennie des sports et de la culture.
- 50 k$ pour la recherche sur les plaques de glace.
- 74 k$ pour un poste d'agent du patrimoine autochtone.
- 200 k$ au programme d'amélioration des liaisons aériennes.

Bureau de promotion des intérêts de la femme

- Accent mis sur la prévention de la violence familiale.
- Appui à la conférence annuelle sur les métiers non traditionnels pour femmes.
- Appui aux activités encourageant le leadership chez les femmes et les jeunes filles.

GOUVERNEMENT DU YUKON
PRONOSTIC (en milliers de dollars)

	2003-2004 Pronostic réel $	2004-2005 Pronostic réel $	2005-2006 Pronostic réel $	2006-2007 Pronostic réel $	2007-2008 Pronostic réel $
RECETTES					
Recettes territoriales	79 090	78 188	77 157	76 832	77 467
Transferts du fédéral	468 222	468 780	489 040	499 793	521 880
Intérêts sur prêts nets	293	216	216	216	216
TOTAL DES RECETTES	547 605	547 184	566 413	576 841	599 563
MOINS LES DÉPENSES NETTES					
Dépenses de fonctionnement et d'entretien nettes	474 474	490 070	501 059	510 466	520 466
Dépenses d'immobilisations nettes	90 629	105 425	75 000	75 000	75 000
TOTAL DES DÉPENSES NETTES	565 103	595 495	576 059	585 466	595 466
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(17 498)	(48 311)	(9 646)	(8 625)	4 097
ACTIFS FINANCIERS NETS					
Actifs financiers nets au début de l'exercice	70 683	59 185	17 834	8 912	4 411
Plus : Surplus (déficit) de l'exercice	(17 498)	(48 311)	(9 646)	(8 625)	4 097
Moins : Redressements nets (p.ex., fonds inutilisés et reports)	6 000	6 960	724	4 124	4 075
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	59 185	17 834	8 912	4 411	12 583
Actifs non financiers					
Solde au début de l'exercice	332 725	337 294	354 126	357 795	361 280
Plus : Acquisitions (déduction fait des apports reportés)	22 451	33 701	22 500	22 500	22 500
Moins : Amortissement, cessions et amortissement des apports reportés	(17 882)	(16 869)	(18 831)	(19 015)	(19 189)
Actifs non financiers à la fin de l'exercice	337 294	354 126	357 795	361 280	364 591
SURPLUS ACCUMULÉ	396 479	371 960	366 707	365 691	377 174

Sources :

Recettes territoriales : prévisions du gouvernement du Yukon

Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux - Prévisions du gouvernement du Canada

Transfert du Canada

Population : croissance du Yukon à partir des prévisions du gouvernement du Yukon - croissance du Canada selon la tendance des années antérieures

Formule d'indexation : Antérieure : Statistique Canada (novembre 2003)

Formule d'indexation : Prévisionnelle : 2003-2004 à 2007-2008 - *Conference Board* du Canada (perspective à moyen terme - décembre 2003)

INFORMATION FINANCIÈRE

2004-2005

Page réservée

TABLE DES MATIÈRES
INFORMATION FINANCIÈRE 2004-2005 PAGE

Sommaire financier iv

Résumé des recettes budgétaires selon la source vi

Recettes territoriales selon la source, 2004-2005 (tableau) viii

Recouvrements – F & E et immobilisations
Résumé par ministère/organisme ix

Principaux taux d'imposition territoriaux et provinciaux x

Total des dépenses par ministère/organisme xii

Dépenses en immobilisations et F & E par ministère
Budget 2004-2005 (tableau) xiii

Fonctionnement et entretien – Résumé des dépenses par ministère/organisme xiv

Immobilisations – Résumé des dépenses par ministère/organisme xv

Immobilisations corporelles et travaux en cours
Résumé des dépenses par ministère/organisme xvi

Variations des immobilisations corporelles et amortissement xvii

Budget principal des dépenses – Comparaison année après année xviii

Dépenses en immobilisations et F & E – Gouvernement du Yukon,
de 1999-2000 à 2004-2005 (tableau) xix

SOMMAIRE FINANCIER [1]
(en milliers de dollars)

	2004-2005 ESTIMATION	2003-2004 PRÉVISION	% ÉCART	2002-2003 MONTANT RÉEL
RECETTES				
Recettes territoriales	**78 188**	79 090	-1%	72 273
Recouvrements, déduction faite des apports reportés	**85 444**	72 466	18%	57 890
Paiement de transfert du gouvernement canadien	**468 780**	468 222	0%	401 710
Amortissement des apports reportés	**15 170**	14 410	5%	13 926
RECETTES TOTALES	**647 582**	634 188	2%	545 799
MOINS LES DÉPENSES				
Fonctionnement et entretien	**543 104**	523 115	4%	461 676
Immobilisations, déduction faite des imm. corporelles	**103 558**	91 346	13%	64 344
Intérêts sur prêts	**360**	364	-1%	358
Amortissement de l'exercice	**32 039**	31 021	3%	29 331
DÉPENSES TOTALES	**679 061**	645 846	5%	555 709
ÉCRITURES DE RÉGULARISATION				
Plus: Recouvrement sur les dépenses des exercices antérieurs	**0**	0		772
Plus : Postes transférés au bilan	**0**	0		77
Plus : Augmentation des fonds affectés	**0**	0		317
Moins : Réductions de valeur et cessions d'imm. corp.	**0**	(1 271)		(755)
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**(31 479)**	(12 929)		(9 499)
ACTIFS FINANCIERS NETS				
Actifs financiers nets au début de l'exercice	**59 185**	70 683		78 514
Surplus (déficit) de l'exercice	**(31 479)**	(12 929)		(9 499)
Effet des variations des immobilisations corporelles	**(16 832)**	(4 569)		1 207
Effet des variations d'autres actifs non financiers	**0**	0		461
Fonds inutilisés, déduction faite des reports et redressement des revenus	**6 960**	6 000		0
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	**17 834**	59 185		70 683
ACTIFS NON FINANCIERS [2]				
Solde au début de l'exercice	**337 294**	332 725		334 393
Effet des variations des immobilisations corporelles	**16 832**	4 569		(1 207)
Effet des variations d'autres actifs non financiers	**0**	0		(461)
Actifs non financiers nets à la fin de l'exercice	**354 126**	337 294		332 725
SURPLUS ACCUMULÉ	**371 960**	396 479		403 408

(1) Les prévisions pour 2003-2004 et les données réelles pour 2002-2003 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2004-2005.

(2) Sont exclus les actifs non financiers des entités suivantes : Organisme de coordination du parc d'automobiles, Imprimeur de la Reine, Organisme de gestion de la propriété, Fonds de réserve pour l'équipement d'entretien des routes et de l'aéroport.

SOMMAIRE FINANCIER (suite)
(en milliers de dollars)

	2004-2005 ESTIMATION	2003-2004 PRÉVISION	% ÉCART	2002-2003 MONTANT RÉEL
DÉPENSES BUDGÉTAIRES NETTES				
FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN				
Dépenses budgétaires brutes	**543 104**	523 115	4%	461 676
Moins : recouvrements	**53 034**	48 841	9%	40 117
DÉPENSES DE F & E NETTES	**490 070**	474 274	3%	421 559
IMMOBILISATIONS				
Dépenses budgétaires brutes	**162 654**	138 144	18%	107 715
Moins : recouvrements	**57 229**	47 315	21%	45 424
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS NETTES	**105 425**	90 829	16%	62 291
INTÉRÊTS SUR PRÊTS				
Dépenses budgétaires brutes	**360**	364	-1%	358
Moins : recouvrements	**576**	657	-12%	767
INTÉRÊTS SUR PRÊTS NETS	**(216)**	(293)	-26%	(409)
CAPITAL DE PRÊT				
Dépenses brutes	**0**	51	-100%	73
Moins : recouvrements	**845**	1 070	-21%	1 574
CAPITAL DE PRÊT NET	**(845)**	(1 019)	-17%	(1 501)
CAPITAL D'EMPRUNT				
Dépenses brutes	**5 000**	5 000	0%	0
Moins : recouvrements	**5 000**	5 000	0%	0
CAPITAL D'EMPRUNT NET	**0**	0	0%	0

RÉSUMÉ DES RECETTES BUDGÉTAIRES SELON LA SOURCE
(en milliers de dollars)

SOURCE	2004-2005 ESTIMATION		2003-2004 PRÉVISION		2002-2003 MONTANT RÉEL	
RECETTES TERRITORIALES	**$**	**%**	**$**	**%**	**$**	**%**
RECETTES FISCALES						
Impôt sur le revenu des particuliers	**34 382**	**5.2**	34 969	5.4	32 144	5.7
Impôt des sociétés	**5 501**	**0.8**	6 100	0.9	4 104	0.7
Impôts fonciers	**2 190**	**0.3**	2 290	0.4	1 940	0.3
Subvention tenant lieu d'impôt foncier	**200**	**0.0**	200	0.0	203	0.0
Taxe sur le combustible - diesel	**2 701**	**0.4**	2 663	0.4	2 727	0.5
Taxe sur le combustible - autre	**4 134**	**0.6**	4 047	0.6	4 200	0.7
Impôt sur les primes	**1 451**	**0.2**	1 308	0.2	1 185	0.2
Taxe sur le tabac	**6 199**	**0.9**	6 325	1.0	5 970	1.1
Taxe sur l'alcool	**2 280**	**0.3**	2 280	0.4	2 418	0.4
RECETTES FISCALES TOTALES	**59 038**	**9.0**	60 182	9.3	54 891	9.8
AUTRES RECETTES						
Profit sur l'alcool	**4 749**	**0.7**	4 713	0.7	4 391	0.8
Revenu de placement et autres intérêts	**441**	**0.1**	950	0.1	639	0.1
Permis, droits et enregistrements						
Véhicules automobiles	**3 028**	**0.5**	3 027	0.5	3 296	0.6
Jeu et terrains de camping	**884**	**0.1**	884	0.1	917	0.2
Permis d'entreprise et autorisations	**1 800**	**0.3**	2 255	0.4	1 845	0.3
Autres	**1 126**	**0.2**	729	0.1	749	0.1
Recettes provenant de l'exploitation des ressources	**5 928**	**0.9**	5 126	0.8	4 069	0.7
Amendes	**408**	**0.1**	408	0.1	436	0.1
Bénéfice sur la vente de parcelles	**0**	**0.0**	0	0.0	138	0.0
Transport aérien	**728**	**0.1**	753	0.1	728	0.1
Divers	**58**	**0.0**	63	0.0	174	0.0
TOTAL DES AUTRES RECETTES	**19 150**	**2.9**	18 908	2.9	17 382	3.1
Total partiel - recettes territoriales	**78 188**	**11.9**	79 090	12.3	72 273	12.9
TRANSFERTS DU FÉDÉRAL						
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	**26 277**	**4.0**	24 140	3.7	19 889	3.5
Transfert visant la réforme des soins de santé	**1 497**	**0.2**	979	0.2	0	0.0
Transfert en vertu de l'accord sur les soins de santé dans le Nord	**6 667**	**1.0**	6 667	1.0	0	0.0
Paiement de transfert du gouvernement du Canada	**434 339**	**66.0**	436 436	67.8	381 821	68.1
Total partiel - transferts du fédéral	**468 780**	**71.3**	468 222	72.7	401 710	71.7

RÉSUMÉ DES RECETTES BUDGÉTAIRES SELON LA SOURCE (suite)
(en milliers de dollars)

SOURCE	2004-2005 ESTIMATION		2003-2004 PRÉVISION		2002-2003 MONTANT RÉEL	
RECOUVREMENTS	**$**	**%**	**$**	**%**	**$**	**%**
Gouvernement du Canada						
Route de l'Alaska	**17 000**	**2.6**	20 033	3.1	25 077	4.5
Fonds can. sur l'infrastructure stratégique	**6 635**	**1.0**	0	0.0	0	0.0
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	**3 334**	**0.5**	0	0.0	0	0.0
Société d'habitation du Yukon	**4 686**	**0.7**	4 769	0.7	4 749	0.8
Aide sociale à l'enfance	**6 376**	**1.0**	7 275	1.1	7 235	1.3
Services en langues autochtones	**1 100**	**0.2**	1 100	0.2	1 100	0.2
Services en français	**1 350**	**0.2**	1 522	0.2	1 426	0.3
Programmes de français	**1 175**	**0.2**	1 275	0.2	1 167	0.2
Mise en œuvre des revendications territoriales	**4 790**	**0.7**	3 086	0.5	1 820	0.3
Sites miniers de type II	**7 805**	**1.2**	4 284	0.7	0	0.0
Transfert des attributions - Financement transitoire	**0**	**0.0**	563	0.1	1 522	0.3
Levés géologiques	**0**	**0.0**	179	0.0	871	0.2
Foresterie	**1 077**	**0.2**	1 596	0.2	0	0.0
Jeunes contrevenants	**1 358**	**0.2**	1 292	0.2	1 535	0.3
Aéroports	**3 185**	**0.5**	2 336	0.4	1 375	0.2
Convention définitive des Inuvialuit	**803**	**0.1**	803	0.1	809	0.1
Aide juridique	**994**	**0.2**	874	0.1	597	0.1
Autres	**12 404**	**1.9**	11 286	1.8	9 904	1.8
	74 072	**11.3**	62 273	9.7	59 187	10.6
Autres recouvrements						
Société d'habitation du Yukon	**16 572**	**2.5**	19 334	3.0	14 834	2.6
Aménagement des terres	**11 035**	**1.7**	6 134	1.0	3 184	0.6
Facturation réciproque	**1 430**	**0.2**	1 290	0.2	1 243	0.2
Recouvrement d'intérêts sur prêts	**576**	**0.1**	657	0.1	767	0.1
Autres	**7 154**	**1.1**	7 125	1.1	7 093	1.3
	36 767	**5.6**	34 540	5.4	27 121	4.8
Total partiel - recouvrements	**110 839**	**16.8**	96 813	15.0	86 308	15.4
RECETTES BUDGÉTAIRES TOTALES (Total des recettes territoriales, des transferts fédéraux et des recouvrements)	**657 807**	**100.0**	644 125	100.0	560 291	100.0

GOUVERNEMENT DU YUKON

RECETTES TERRITORIALES SELON LA SOURCE

2004-2005

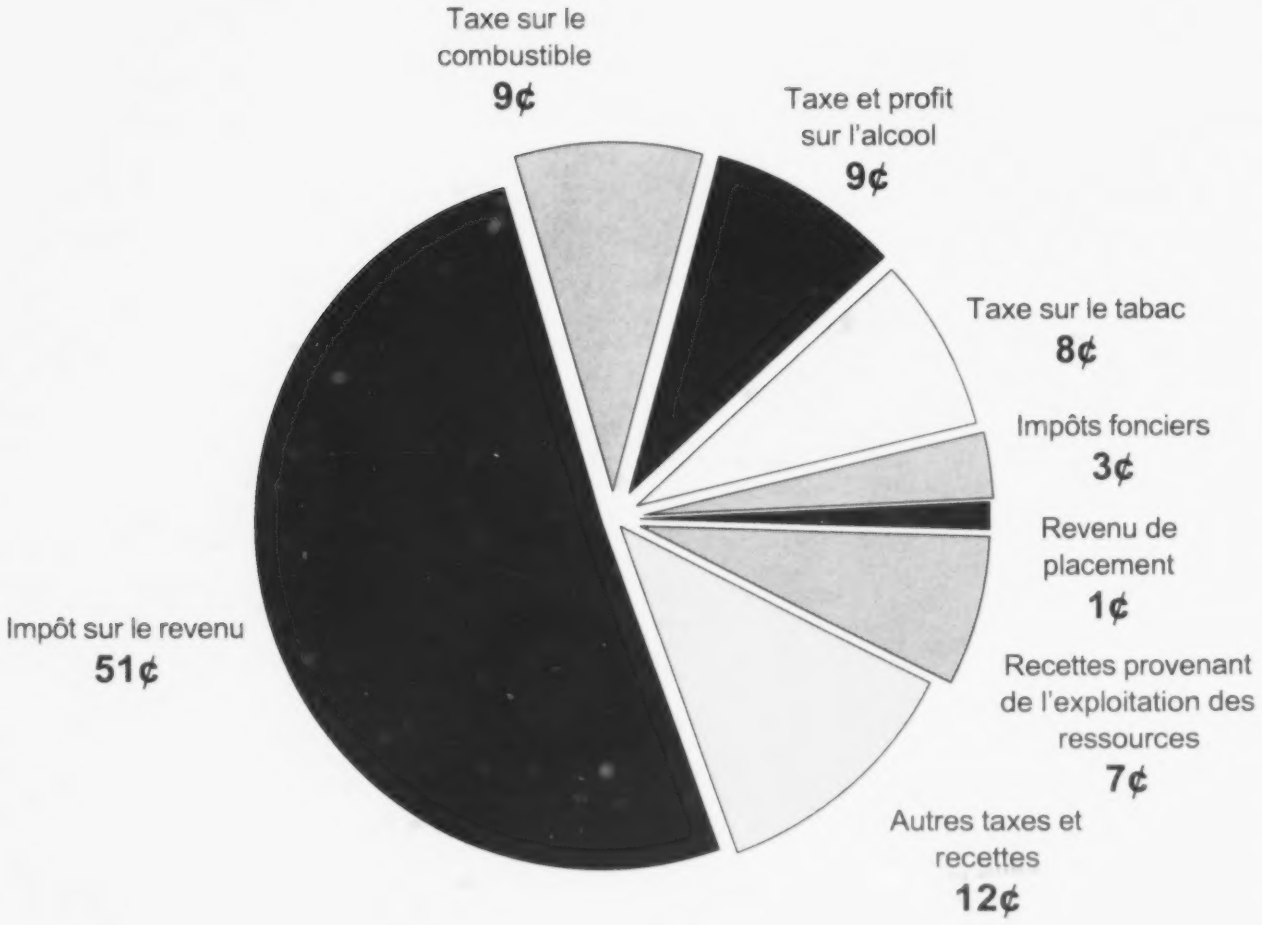

Nota : Représente la portion de chaque dollar du revenu local, selon la source.

RECOUVREMENTS – F & E ET IMMOBILISATIONS [1]
RÉSUMÉ PAR MINISTÈRE/ORGANISME
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE/ORGANISME	F & E		IMMOBILISATIONS	
	2004-2005 ESTIMATION	2003-2004 PRÉVISION	2004-2005 ESTIMATION	2003-2004 PRÉVISION
Assemblée législative du Yukon	**0**	0	**0**	0
Bureau des élections	**0**	0	**0**	0
Bureau de l'ombudsman	**0**	0	**0**	0
Conseil exécutif	**5 890**	4 317	**0**	432
Services aux collectivités	**1 066**	1 049	**16 544**	7 269
Développement économique	**100**	92	**0**	0
Éducation	**2 518**	2 708	**40**	50
Énergie, Mines et Ressources	**8 433**	5 768	**1 416**	1 512
Environnement	**1 057**	1 041	**0**	18
Finances	**16**	16	**250**	250
Santé et Affaires sociales	**17 269**	16 824	**848**	1 068
Voirie et Travaux publics	**3 558**	3 714	**26 858**	22 904
Justice	**2 339**	2 134	**0**	25
Commission de la fonction publique	**45**	45	**0**	0
Tourisme et Culture	**420**	450	**338**	367
Bureau de promotion des intérêts de la femme	**0**	0	**0**	0
Société d'habitation du Yukon	**10 323**	10 683	**10 935**	13 420
Total des recouvrements	**53 034**	48 841	**57 229**	47 315

(1) Les prévisions pour 2003-2004 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2004-2005.

PRINCIPAUX TAUX D'IMPOSITION TERRITORIAUX ET PROVINCIAUX
Mars 2004 [H]

	IMP. SUR LE REV. DES PARTICULIERS			IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			TAXES DE CONSOMMATION			
	TAUX DE BASE %	TRANCHE D'IMPOSITION (Impôt sur le rev.)	SURTAXE SUR LES REVENUS ÉLEVÉS % [A]	TAUX GÉNÉRAL %	PETITE ENTREPRISE %	FABRICATION ET TRANSFORMATION %	VENTE AU DÉTAIL %	TAXE SUR LE TABAC ¢/25 cigs	ESSENCE SANS PLOMB ¢/litre	DIESEL ¢/litre
Terre-Neuve	10,57	≤ 29 590 $	9,0	14,00	5,00	5,00	8,0 [C]	375,50	16,5	16,5
	16,16	29 591 - 59 180 $								
	18,02	> 59 180 $								
Île-du-Prince-Édouard	9,80	≤ 30 754 $	10,0	16,00	7,50	7,50	10,0	286,25	14,0	13,5
	13,80	30 755 - 61 509 $								
	16,70	> 61 509 $								
Nouveau-Brunswick	9,68	≤ 32 183 $ [D]	--	13,00	3,00	13,00	8,0 [C]	293,75	14,5	16,9
	14,82	32 184 - 64 368 $								
	16,52	64 369 - 104 648 $								
	17,84	>104 648 $								
Nouvelle-Écosse	8,79	≤ $29 590 $	10,0	16,00	5,00	16,00	8,0 [C]	388,00	15,5	15,4
	13,58	29 591 - 59 180 $								
	15,17	> 59 180 $								
Québec	16,00	≤ 27 635 $ [E]	--	8,90 [B]	8,90	8,90	7,5	257,50	15,2	16,2
	20,00	27 635 - 55 280 $								
	24,00	> 55 280 $								
Ontario	6,05	≤ 33 375 $ [E]	20,0/36,0	14,00	5,50	12,00	8,0	246,25	14,7	14,3
	9,15	33 375 - 66 752 $								
	11,16	> 66 752 $								
Manitoba	10,90	≤ 30 544 $	--	15,50	5,00	15,50	7,0	387,50	11,5	10,9
	14,00	30 545 - 65 000 $								
	17,40	> 65 000 $								
Saskatchewan	11,00	≤ 36 155 $	--	17,00	5,50	10,00	6,0	400,00	15,0	15,0
	13,00	36 156 - 103 300 $								
	15,00	> 103 300 $								
Alberta	10,00	une seule tranche d'imposition	--	12,50 [F]	4,00	12,50	--	400,00	9,0	9,0
Colombie-Britannique	6,05	≤ 32 476 $ [E]	--	13,50	4,50	13,50	7,5	447,50	14,5	15,0
	9,15	32 477 - 64 954 $								
	11,70	64 954 - 74 575 $								
	13,70	74 576 - 90 555 $								
	14,70	> 90 555 $								
Territoires du Nord-Ouest	7,20	≤ 33 245 $ [D]	--	12,00	4,00	12,00	--	525,00	10,7 [G]	9,1
	9,90	33 246 - 66 492 $								
	11,70	66 493 - 108 101 $								
	13,05	>108 101 $								
Nunavut	4,00	≤ 35 000 $ [D]	--	12,00	4,00	12,00	--	390,00	6,4 [G]	9,1
	7,00	35 001 - 70 000 $								
	9,00	70 001 - 113 804 $								
	11,50	>113 804 $								
Yukon	7,04	≤ 35 000 $ [D]	5,0	15,00	6,00	2,50	--	330,00	6,2	7,2
	9,68	35 001 - 70 000 $								
	11,44	70 001 - 113 804 $								
	12,76	>113 804 $								

Notes afférentes au tableau :

A) Les provinces et territoires énumérés ci-après perçoivent une surcharge sur l'impôt sur le revenu des particuliers :
Terre-Neuve, 9 % de l'impôt provincial à payer supérieur à 7 032 $
Île-du-Prince-Édouard, 10 % de l'impôt provincial à payer supérieur à 5 200 $
Nouvelle-Écosse, 10 % de l'impôt provincial à payer supérieur à 10 000 $
Ontario, 20 % de l'impôt provincial à payer supérieur à 3 856 $ et 36 % sur l'impôt provincial à payer supérieur à 4 864 $.
Yukon, 5 % de l'impôt territorial à payer supérieur à 6 000 $.

B) Le taux d'imposition sur le revenu tiré des entreprises non exploitées activement est de 16,25 %.

C) La portion de la TVH (taxe de vente harmonisée) des provinces.

D) Les tranches d'imposition sont indexées en fonction de l'indice des prix à la consommation.

E) Les tranches d'imposition sont indexées en fonction du taux d'inflation provincial.

F) Si la capacité financière le permet, l'Alberta prévoit ramener le taux d'imposition applicable aux petites entreprises à 3 % à compter du 1er avril 2004 et le taux d'imposition général à 11,5 %.

G) Les Territoires du Nord-Ouest ont deux taux d'imposition sur l'essence : 10,7 pour l'essence destinée au transport sur les autoroutes et 6,4 pour celle destinée au transport sur les autres routes. Au Nunavut, comme il n'y a pas d'autoroute, le taux le plus bas s'applique.

H) Il est possible que les taux aient changé depuis la cueillette des données (le 12 février 2004). Pour connaître les taux en vigueur, s'adresser au ministère des Finances de chaque province ou territoire.

Page réservée

TOTAL DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE/ORGANISME [1]
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE/ORGANISME	2004-2005 ESTIMATION		2003-2004 PRÉVISION		2002-2003 MONTANT RÉEL	
	$	%	$	%	$	%
Assemblée législative du Yukon	**3 967**	**0.6**	3 886	0.6	6 109	1.1
Bureau des élections	**219**	**0.0**	142	0.0	632	0.1
Bureau de l'ombudsman	**414**	**0.1**	412	0.1	383	0.1
Conseil exécutif	**21 893**	**3.1**	20 773	3.1	15 297	2.7
Services aux collectivités	**77 513**	**11.0**	76 692	11.6	45 791	8.0
Développement économique	**15 123**	**2.1**	10 866	1.6	4 351	0.8
Éducation	**111 356**	**15.8**	107 167	16.2	101 773	17.9
Énergie, Mines et Ressources	**37 055**	**5.3**	34 573	5.2	11 683	2.1
Environnement	**21 127**	**3.0**	21 608	3.3	16 451	2.9
Finances	**5 048**	**0.7**	5 829	0.9	4 876	0.9
Santé et Affaires sociales	**169 720**	**24.0**	157 320	23.8	147 861	26.0
Voirie et Travaux publics	**143 891**	**20.4**	122 356	18.5	116 786	20.5
Justice	**37 754**	**5.3**	36 614	5.5	35 561	6.2
Commission de la fonction publique	**15 220**	**2.2**	17 010	2.6	21 007	3.7
Tourisme et Culture	**18 825**	**2.7**	17 435	2.6	16 184	2.8
Bureau de promotion des intérêts de la femme	**634**	**0.1**	654	0.1	474	0.1
Société de développement du Yukon	**un dollar**	**0.0**	un dollar	0.0	3 000	0.5
Société d'habitation du Yukon	**25 999**	**3.7**	27 922	4.2	21 172	3.7
Société des alcools du Yukon	**un dollar**	**0.0**	un dollar	0.0	0	0.0
Total des dépenses	**705 758**	**100.0**	661 259	100.0	569 391	100.0

(1) : Les prévisions pour 2003-2004 et les données réelles pour 2002-2003 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2004-2005.

GOUVERNEMENT DU YUKON

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET F & E PAR MINISTÈRE

BUDGET 2004-2005

EN MILLIERS DE DOLLARS

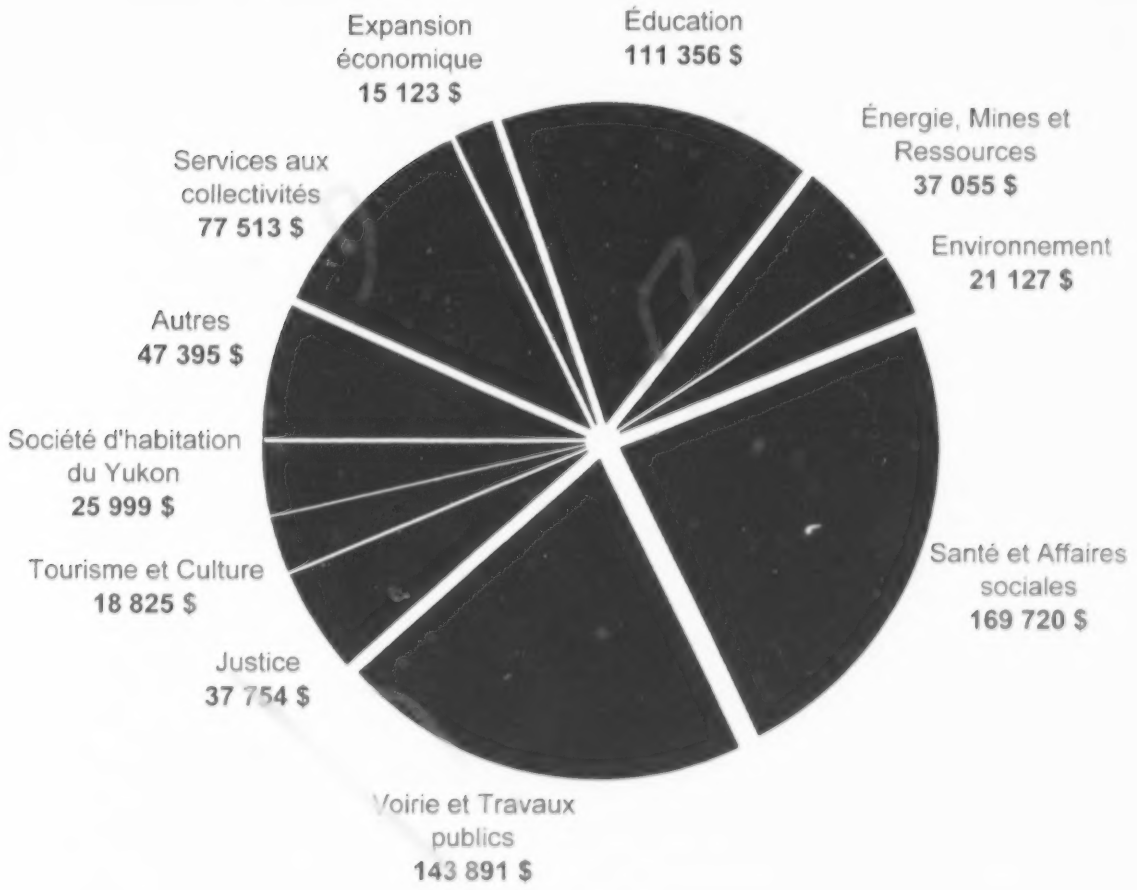

Le poste «AUTRES» comprend l'Assemblée législative du Yukon, le Bureau des élections, le Bureau de l'ombudsman, le Conseil exécutif, Finances, la Commission de la fonction publique, le bureau de promotion des intérêts de la femme, Société de développement du Yukon et Société des alcools du Yukon.

FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN [1]
RÉSUMÉ DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE/ORGANISME
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE/ORGANISME	2004-2005 ESTIMATION		2003-2004 PRÉVISION		2002-2003 MONTANT RÉEL	
	$	%	$	%	$	%
Assemblée législative du Yukon	**3 927**	**0.7**	3 846	0.7	6 090	1.3
Bureau des élections	**214**	**0.0**	139	0.0	620	0.1
Bureau de l'ombudsman	**409**	**0.1**	407	0.1	378	0.1
Conseil exécutif	**19 000**	**3.5**	17 357	3.3	14 431	3.1
Services aux collectivités	**45 533**	**8.4**	46 782	8.9	30 897	6.7
Développement économique	**6 286**	**1.2**	2 902	0.6	1 970	0.4
Éducation	**99 987**	**18.4**	95 516	18.3	92 101	19.9
Énergie, Mines et Ressources	**31 952**	**5.9**	29 109	5.6	6 999	1.5
Environnement	**18 720**	**3.4**	17 912	3.4	15 414	3.3
Finances	**4 784**	**0.9**	5 053	1.0	4 774	1.0
Santé et Affaires sociales	**161 190**	**29.7**	153 698	29.4	143 255	31.0
Voirie et Travaux publics	**72 482**	**13.3**	71 384	13.6	65 748	14.2
Justice	**36 677**	**6.8**	35 608	6.8	33 935	7.4
Commission de la fonction publique	**15 134**	**2.8**	16 954	3.2	20 948	4.5
Tourisme et Culture	**13 500**	**2.5**	13 185	2.5	13 243	2.9
Bureau de promotion des intérêts de la femme	**626**	**0.1**	550	0.1	474	0.1
Société de développement du Yukon	**un dollar**	**0.0**	un dollar	0.0	0	0.0
Société d'habitation du Yukon	**12 683**	**2.3**	12 713	2.4	10 399	2.3
Société des alcools du Yukon	**un dollar**	**0.0**	un dollar	0.0	0	0.0
Total des dépenses	**543 104**	**100.0**	523 115	100.0	461 676	100.0

(1) : Les prévisions pour 2003-2004 et les données réelles pour 2002-2003 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2004-2005

IMMOBILISATIONS [1]
RÉSUMÉ DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE/ORGANISME
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE/ORGANISME	2004-2005 ESTIMATION		2003-2004 PRÉVISION		2002-2003 MONTANT RÉEL	
	$	%	$	%	$	%
Assemblée législative du Yukon	**40**	**0.0**	40	0.0	19	0.0
Bureau des élections	**5**	**0.0**	3	0.0	12	0.0
Bureau de l'ombudsman	**5**	**0.0**	5	0.0	5	0.0
Conseil exécutif	**2 893**	**1.8**	3 416	2.5	866	0.8
Services aux collectivités	**31 980**	**19.7**	29 910	21.7	14 894	13.8
Développement économique	**8 837**	**5.4**	7 964	5.8	2 381	2.2
Éducation	**11 369**	**7.0**	11 651	8.4	9 672	9.0
Énergie, Mines et Ressources	**5 103**	**3.1**	5 464	4.0	4 684	4.3
Environnement	**2 407**	**1.5**	3 696	2.7	1 037	1.0
Finances	**264**	**0.2**	776	0.6	102	0.1
Santé et Affaires sociales	**8 530**	**5.2**	3 622	2.6	4 606	4.3
Voirie et Travaux publics	**71 409**	**43.9**	50 972	36.9	51 038	47.4
Justice	**1 077**	**0.7**	1 006	0.7	1 626	1.5
Commission de la fonction publique	**86**	**0.1**	56	0.0	59	0.1
Tourisme et Culture	**5 325**	**3.3**	4 250	3.1	2 941	2.7
Bureau de promotion des intérêts de la femme	**8**	**0.0**	104	0.1	0	0.0
Société de développement du Yukon	**0**	**0.0**	0	0.0	3 000	2.8
Société d'habitation du Yukon	**13 316**	**8.2**	15 209	11.0	10 773	10.0
Total des dépenses	**162 654**	**100.0**	138 144	100.0	107 715	100.0

(1) : Les prévisions pour 2003-2004 et les données réelles pour 2002-2003 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2004-2005.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET TRAVAUX EN COURS [1]
RÉSUMÉ DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE/ORGANISME
(en milliers de dollars)

N° DE CRÉDIT	MINISTÈRE/ORGANISME	2004-2005 ESTIMATION	2003-2004 PRÉVISION	% ÉCART	2002-2003 MONTANT RÉEL
01	Assemblée législative du Yukon	**15**	16	-6%	0
24	Bureau des élections	**0**	0	0%	0
23	Bureau de l'ombudsman	**0**	0	0%	0
02	Conseil exécutif	**0**	30	-100%	0
51	Services aux collectivités	**3 570**	2 668	34%	748
07	Développement économique	**0**	14	-100%	0
03	Éducation	**1 730**	4 705	-63%	3 766
53	Énergie, Mines et Ressources	**40**	195	-79%	47
52	Environnement	**374**	1 780	-79%	52
12	Finances	**0**	17	-100%	0
15	Santé et Affaires sociales	**2 418**	812	198%	1 001
55	Voirie et Travaux publics	**50 376**	35 887	40%	37 344
08	Justice	**544**	663	-18%	388
10	Commission de la fonction publique	**29**	11	164%	0
54	Tourisme et Culture	**0**	0	0%	25
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	**0**	0	0%	0
Total des dépenses [2]		**59 096**	46 798	26%	43 371

(1) Les prévisions pour 2003-2004 et les données réelles pour 2002-2003 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2004-2005.

(2) Sont exclues la Société d'habitation du Yukon, la Société des alcools du Yukon et la Société de développement du Yukon.

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENT [1]
(en milliers de dollars)

	2004-2005 ESTIMATION	2003-2004 PRÉVISION	2002-2003 MONTANT RÉEL
Situation au début de l'exercice			
Coût des immobilisations corporelles en service	**1 206 268**	1 148 162	1 106 523
Amortissement cumulé	**(465 795)**	(436 118)	(409 285)
Valeur comptable nette	**740 473**	712 044	697 238
Travaux en cours	**16 895**	27 982	29 503
Total - Valeur comptable nette et travaux en cours	**757 368**	740 026	726 741
Variations durant l'exercice			
Coût des immobilisations corporelles			
Dépenses en immobilisations	**49 031**	31 391	17 326
Transfert des attributions	**0**	2 836	0
Travaux en cours mis en service durant l'exercice	**14 478**	25 266	27 356
Cessions	**0**	(1 387)	(3 043)
Amortissement cumulé			
Amortissement de l'exercice	**(32 039)**	(31 021)	(29 331)
Cessions	**0**	1 344	2 498
Travaux en cours			
Dépenses en immobilisations	**10 065**	15 407	26 045
Réductions de valeur	**0**	(1 228)	(210)
Travaux en cours mis en service durant l'exercice	**(14 478)**	(25 266)	(27 356)
Situation à la fin de l'exercice			
Coût des immobilisations corporelles en service	**1 269 777**	1 206 268	1 148 162
Amortissement cumulé	**(497 834)**	(465 795)	(436 118)
Valeur comptable nette	**771 943**	740 473	712 044
Travaux en cours	**12 482**	16 895	27 982
Total - Valeur comptable nette et travaux en cours	**784 425**	757 368	740 026
Apports reportés			
Solde au début de l'exercice	**(421 252)**	(411 315)	(396 823)
Ajouts	**(25 395)**	(24 347)	(28 418)
Amortissement des apports reportés	**15 170**	14 410	13 926
Solde à la fin de l'exercice	**(431 477)**	(421 252)	(411 315)

(1) Les prévisions pour 2003-2004 et les données réelles pour 2002-2003 ont été reformulées afin de refléter la présentation utilisée pour montrer les estimations pour 2004-2005.

BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES

COMPARAISON ANNÉE APRÈS ANNÉE

(en milliers de dollars)

	F & E	IMMO.	TOTAL
2004-2005	**543 104**	**162 654**	**705 758**
2003-2004	451 326	98 693	550 019
2002-2003	446 635	118 177	564 812
2001-2002	428 188	106 963	535 151
2000-2001	392 801	109 580	502 381
1999-2000	384 217	94 314	478 531
1998-1999	370 360	70 598	440 958
1997-1998	363 363	88 583	451 946
1996-1997	346 821	124 925	471 746
1995-1996	343 735	145 112	488 847
1994-1995	346 210	121 724	467 934
1993-1994	352 485	128 298	480 783

Nota : Les chiffres reflètent les dépenses votées conformément au budget pour l'année concernée et n'ont pas été reformulés à des fins de comparaison.

GOUVERNEMENT DU YUKON

Dépenses en immobilisations et F & E

DE 1999-2000 À 2004-2005

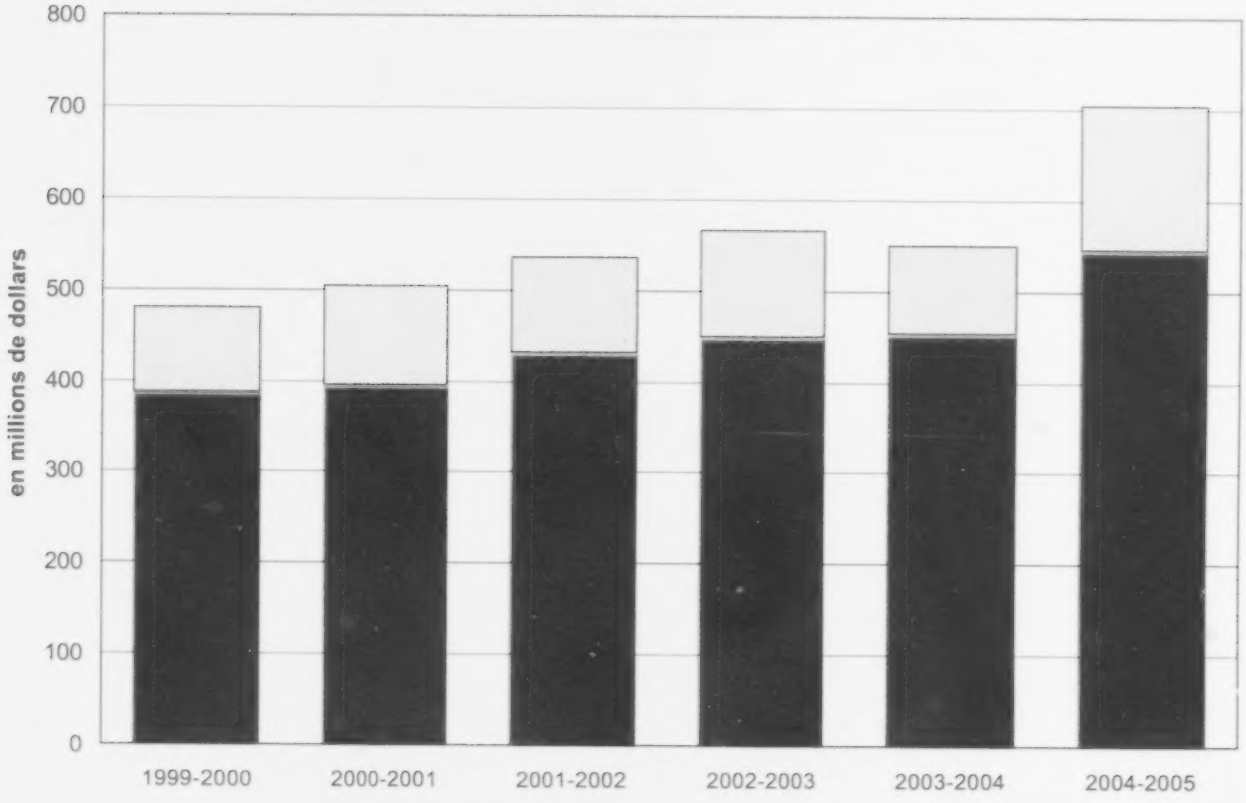

Nota : Les chiffres reflètent les dépenses votées conformément au budget pour l'année concernée et n'ont pas été reformulés à des fins de comparaison.

Page réservée